

ROCHETOIRIN



BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2018

EDITO



Au fil des pages de ce bulletin municipal vous allez retrouver une année d'activités, d'animation, de travaux qui ont fait vivre notre village.

Deux temps forts ont marqué 2018 :

- Le 11 novembre a vu une foule importante devant le monument aux morts pour rendre hommage et dire notre reconnaissance à tous les combattants. Un tilleul et un chêne « l'arbre de la paix » ont été plantés par les Anciens Combattants et le conseil municipal des enfants pour symboliser ce centenaire. Des instants emplis d'émotion et de souvenirs.
- L'emmaillotage de notre village a mis des couleurs sur les places et sur le cheminement menant à St Jean de Soudain, par l'étang de la Fricolière, puisque cette action était en partenariat avec St Jean de Soudain, dans le cadre du réseau des médiathèques. Un très beau concert de slam a clôturé cette journée. Merci à tous les bénévoles de la bibliothèque municipale qui ont su fédérer autour de ce projet les habitants, les enfants des activités périscolaires, les associations...

Mais je n'oublie pas toutes les autres manifestations qui sont organisées tout au long de l'année par des bénévoles infatigables qui, avec dynamisme, renouvèleront ou initieront des évènements pour notre plus grand plaisir.

Votre équipe municipale poursuit ses engagements et 2019 verra la fin des travaux de sécurisation de la traversée du village et l'ouverture de deux commerces prévue fin mars : un salon de coiffure et un multi services .

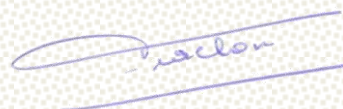
Je tiens à remercier tous les acteurs qui nous permettent de bien vivre à Rochetoirin : les bénévoles, les agents municipaux, les agriculteurs, les commerçants, les artisans, les industriels

Je voudrais également souhaiter la bienvenue à Mia, Nellya, Elena, Diego, Sandra, Milo et Luana, les 7 nouveaux nés en 2018 et à tous les nouveaux arrivants. Je suis certaine qu'ils trouveront dans notre village quiétude et qualité environnementale préservée.

Je n'oublie pas ceux qui sont dans la peine après la disparition de proches, pour des soucis de santé et ceux qui sont éloignés pour des raisons d'hospitalisation. Qu'ils soient assurés de toute ma sollicitude et mon amitié.

Aux 1164 habitants recensés au 1.1.2019, à leurs familles, à vous tous qui prendrez plaisir à lire ce bulletin et à ceux qui vous sont chers, j'adresse en mon nom personnel et au nom de l'ensemble du conseil municipal, mes vœux de bonheur, de santé, de prospérité, de réussite pour tous vos projets et tous vos espoirs. Des vœux de simplicité et de sincérité, des vœux de paix, des vœux de respect, de tolérance et de sérénité, des vœux de fraternité.

Cordialement,



Marie Christine FRACHON
Maire de ROCHETOIRIN

Merci à toutes les personnes qui ont participé à la rédaction des articles de ce bulletin ou fourni des photographies, merci aux annonceurs

ETAT CIVIL

Bienvenue

- Mia MUET, le 14 mars 2018
- Nellya DJALOUT, le 30 mai 2018
- Eléna REJEB, le 19 juillet 2018
- Diégo JACQUEMOND-COLLET, le 28 août 2018
- Sandro VEYSSILLIER, le 8 octobre 2018
- Milo ROMEUF, le 29 octobre 2018
- Luana SERRI, le 06 décembre 2018

Mia



Sandro



Parrainages républicains

- Mathéo FRACHON, le 16 juin 2018
- Lenzo DEBOST VILLEMEY, le 21 juillet 2018
- Ivan MILIC, le 08 septembre 2018



Mathéo

Ivan



Félicitations

- Damien BROCHOT et Marie MANEM, le 16 juin 2018
- Antoine ROUSSEL et Aurore LEDUC, le 30 juin 2018
- François-Guillaume CLAIRET et Valérie SILVA, le 04 août 2018

Antoine et Aurore



Marie et Damien

Joseph Vargoz



Regrets

- Solange TERRIS, le 03 février 2018
- Germaine MOINE, le 17 mars 2018
- Joseph VARGOZ, le 13 juillet 2018
- Denis BORNET, le 02 novembre 2018

Germaine Moine



DELIBERATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

✚ 20 mars 2018

- Compte de gestion 2017
- Compte administratif 2017
- Affectation des résultats de l'exercice 2017
- Budget primitif 2018
- Taux des taxes communales
- Subvention exceptionnelle à la FNACA
- Remboursement par le FARE d'une clé supplémentaire de la salle des fêtes
- Vente de la parcelle de terrain cadastrée A632
- Appartement T4 : actualisation du loyer
- Fourrière animale : convention 2018
- Encaissement d'un chèque de l'association des maires et adjoints du canton
- Modification des délégués du SMABB

✚ 19 juin 2018

- Fusion du SMABB et du SIM
- Service commun « systèmes d'information » de la communauté de communes les Vals du Dauphiné : adhésion
- Centre de gestion : adhésion à la mission expérimentale de médiation préalable obligatoire
- Aménagement du carrefour Route de Montcarra/Route de St Pierre : consultation des entreprises et demande de subventions
- Taxe locale sur la publicité extérieure : institution
- Sou des Ecoles : subvention pour le séjour à St Andéol
- Local de la boulangerie : actualisation du loyer
- SICTOM : avenant 2018 à la convention redevance spéciale
- Rhône Alpes Désinfection : contrat de dératisation

✚ 18 septembre 2018

- Projet éducatif de territoire 2018-2021 avec plan mercredi : approbation
- Ressources humaines : création d'un poste d'adjoint d'animation Parcours Emploi Compétences
- Centre de gestion de l'Isère : contrat groupe d'assurance des risques statutaires : hausse tarifaire pour 2019
- Maison des Assistantes Maternelles –association Pierrot et Colombine : minoration des frais d'électricité
- Comité municipal des fêtes : subvention pour le feu d'artifice du 14 juillet
- Centre médico scolaire de La Tour du Pin : participation aux frais de fonctionnement
- Dégâts d'orages –chemin de Romanèche : demandes de subventions
- Domaine privé communal : aliénation de la parcelle B 1739
- Communauté de communes les Vals du Dauphiné : transfert de compétence GEMAPI et adhésion aux syndicats mixtes de gestion des cours d'eau
- Communauté de communes les Vals du Dauphiné : rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées au titre des compétences SDIS, poteau incendie, médiathèques communales, PLUI, GEMAPI
- Communauté de communes les Vals du Dauphiné : convention précisant les modalités de fonctionnement et de financement du service d'instruction des autorisations d'urbanisme des Vals du Dauphiné- année 2017
- Communauté de communes les Vals du Dauphiné : convention précisant les modalités de fonctionnement et de financement du service d'instruction des autorisations d'urbanisme
- Communauté de communes les Vals du Dauphiné : accord de principe à la participation de la commune au groupement de commandes voirie et à l'utilisation de l'aide technique
- SICTOM de Morestel : convention de mise à disposition de terrains pour l'aménagement des points d'apport volontaire

- SICTOM de Morestel : rapport annuel 2017

✚ 28 novembre 2018

- Associations : subventions communales 2018
- Centre communal d'action sociale de Rochetoirin : subvention 2018
- Conseil en énergie partagé : renouvellement de convention
- Centre de gestion de l'Isère : évolution de la convention d'adhésion aux solutions libres métiers
- Contribution relative à la pollution visuelle : convention d'audit et de conseil avec la société CTR
- Commerces du centre village : accord de principe pour la mise à disposition de la cellule 1
- Commerces du centre village : accord de principe pour la mise à disposition de la cellule 2
- Commerces du centre village : demande de subvention au conseil régional
- Foncier : régularisation des acquisitions de terrains pour l'élargissement de la route du Bois de Cessieu
- Pierrot et Colombine : actualisation du loyer du rez-de-chaussée de l'ancienne école
- VDD : rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées au titre des compétences « centre nautique des Abrets en Dauphiné-natation scolaire- informatique scolaire »
- VDD : modification des statuts
- VDD : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Est : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- VDD : rapport annuel 2017 du service eau et assainissement
- Syndicat Mixte d'Aménagement du bassin de la Bourbre : modification des statuts
- Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre : désignation d'un délégué
- Syndicat Intercommunal des Eaux de la région Dolomieu-Montcarra : rapports annuels 2017 sur les services de l'eau, de l'assainissement non collectif et de l'assainissement collectif

✚ 18 décembre 2018

- Décision modificative au budget 2018
- Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2019
- Travaux d'éclairage public : demande de subventions
- SACPA : convention de fourrière animale pour 2019
- Barreau de Bourgoin-Jallieu : motion

POINT BUREAUTIQUE



ENTREPRISES - PARTICULIERS - COLLECTIVITES - SCOLAIRE


319, Avenue de la Folatière - Z.A de Clermont
38480 PONT DE BEAUVOISIN Isère

☎ 04.76.37.24.13

www.PointBureautique.com
pointbureautique@wanadoo.fr


CALIPAGE
 Fournitures de bureau


RICOH
 Location - Vente - SAV



- Travaux publics et Privés
- Matériaux de carrière
- VRD
- Démolition
- Elagage, lamier, travaux de débroussaillage.
- Entretien des bords de voiries
- Béton prêt à l'emploi

ZA du Coquilla
38110 SAINT CLAIR DE LA TOUR
gonin.sa38@orange.fr

Retrouvez nous aussi sur : www.gonin-tp.fr

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Recensement militaire

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. Vous devez vous munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Il vous sera alors remis une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver, et qui

sera réclamée pour l'inscription aux examens, ou le permis de conduire.

Les données faciliteront votre inscription sur les listes électorales, dès 18 ans, si les conditions légales sont remplies.

Vous recevrez ensuite une convocation afin de participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense.

Inscription sur la liste électorale

Attention, changement important à partir du 1^{er} janvier 2019 ! La loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016 réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire électoral unique et permanent (REU).

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au sixième vendredi précédant le premier tour d'un scrutin électoral, et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédente.

A titre transitoire cette année et afin de mettre en place cette réforme, les élections européennes se tenant le 26 mai 2019, les inscriptions sont possibles en mairie jusqu'au 31 mars 2019.

Une renumérotation des électeurs aura lieu cette année, c'est pourquoi une nouvelle carte électorale sera expédiée à chaque électeur.

Il n'est désormais plus possible d'être inscrit sur les listes électorales municipales et consulaires pour les français établis hors de France. Les électeurs en situation de double inscription ont jusqu'au 31 mars 2019 pour choisir la liste sur laquelle ils souhaitent

demeurer inscrits. A défaut, ils seront radiés de la liste électorale communale.

Pour rappel, pour tout nouvel arrivant dans la commune, **l'inscription sur la liste électorale ne se fait pas automatiquement**. Il suffit de remplir l'imprimé de demande en mairie, et fournir sa carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.

Conditions d'inscription :

- être français ou citoyen de l'Union Européenne,
- avoir 18 ans,
- être domicilié sur la commune, ou contribuable depuis 5 ans.

Pour les jeunes ayant 18 ans dans l'année, leur inscription se fait automatiquement grâce aux informations transmises par l'Insee, suite au recensement militaire. **Attention, il est tout de même indispensable de vérifier à la mairie si vous êtes bien inscrit**. En cas de déménagement après le recensement militaire et avant les 18 ans, le jeune doit s'inscrire de lui-même à la mairie de son nouveau domicile.

Carte nationale d'identité / Passeport

Pour rappel, la carte nationale d'identité est désormais valable 15 ans. La durée de validité des cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 est prolongée automatiquement de 5 ans si vous étiez majeur au moment de l'établissement de la carte. Aucune démarche n'est à faire pour prolonger ce délai.

En revanche, en cas de départ à l'étranger, renseignez-vous sur le site www.diplomatie.gouv.fr rubrique service aux citoyens pour savoir si le pays

de destination accepte votre carte nationale d'identité.

Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports ne sont plus délivrées par votre commune de domicile. Seules les mairies équipées d'un dispositif de recueil biométrique pourront enregistrer vos dossiers. Les communes les plus proches sont : La Tour du Pin, Bourgoin-Jallieu, L'Isle d'Abeau, Pont de Beauvoisin, Crémieu, Voiron... **Vous devez prendre rendez-vous.**

Il est préférable de favoriser la pré-demande en ligne sur le site « ants.gouv.fr ». Ensuite, vous devrez imprimer « le formulaire » et vous

présenter à votre rendez-vous pour finaliser la demande avec les originaux des pièces justificatives et les photocopies.

Carte grise / Permis de conduire

Dans le cadre de la modernisation et de la simplification administrative, il n'est plus nécessaire de vous déplacer en Sous-préfecture pour faire établir votre carte grise ou votre permis de conduire.

Pour la carte grise vous devez vous rendre sur le site : <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et pour le permis de conduire, le site concerné est <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Autorisation de Sortie du Territoire (AST)

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire. Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal).

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni des documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)
- Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire Le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans
- Original du formulaire cerfa n°15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES EN MAIRIE, DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 A 11H30

☎ 04.74.97.15.04

✉ mairie@rochetoirin.fr

🌐 rochetoirin.fr



BSN Carrosserie ★★★★★

Réparation, mécanique et carrosserie
toutes marques et toutes assurances 

LE SAVIEZ-VOUS ?
VOTRE DROIT EST DE CHOISIR LIBREMENT VOTRE CARROSSIER RÉPARATEUR.
EN CAS D'ACCROCHAGE OU D'ACCIDENTS C'EST VOUS QUI IMPOSEZ VOTRE CARROSSIER
(PAS VOTRE ASSUREUR)

38 ROCHETOIRIN - 04 74 83 64 64 - E-mail : bsn38@orange.fr





EARL NOEL MARTIN

PROPRIETAIRE - VIGNERON

Tel: 04 74 92 52 64 | 430, chemin du Mont de
Port: 06 21 10 47 38 | Crucilleux
38 890 SAINT - CHEF

Mail: earlnoelmartin@hotmail.fr - Site: <http://domaine-noelmartin.fr>

FINANCES COMMUNALES



COMPTE DE GESTION 2017	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultat reporté de 2016	-355 530,90	847 881,75	492 350,85
Affectée à l'investissement 2017	0	355 600,00	355 600,00
Résultat de l'exercice 2017	356 569,41	162 915,72	519 485,13
Résultat de clôture 2017	1 038,51	655 197,47	656 235,98

COMPTE ADMINISTRATIF 2017	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	138 259,65	622 986,44
Recettes	494 928,04	785 902,16
Résultat 2017	356 569,41	162 915,72

BUDGET PRIMITIF 2018	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	794 850	1 382 807
Recettes	794 850	1 382 807

TAUX DES TAXES COMMUNALES	2016	2017	2018
Taxe d'habitation	7,18 %	7,18 %	7,18 %
Taxe foncière sur le bâti	15,58 %	15,58 %	15,58 %
Taxe foncière sur le non bâti	45,14 %	45,14 %	45,14 %



+ de 50 ans d'expérience

FABRIQUE PRÈS DE CHEZ VOUS

RGE QUALIBAT

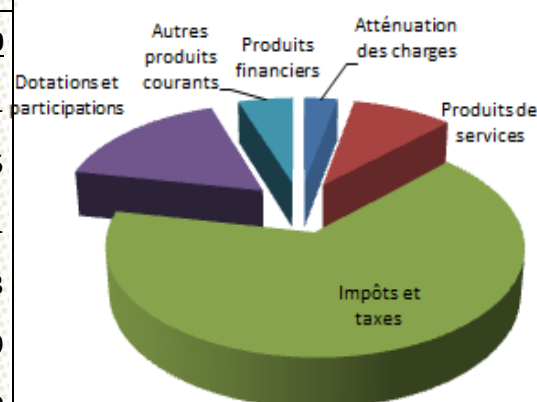
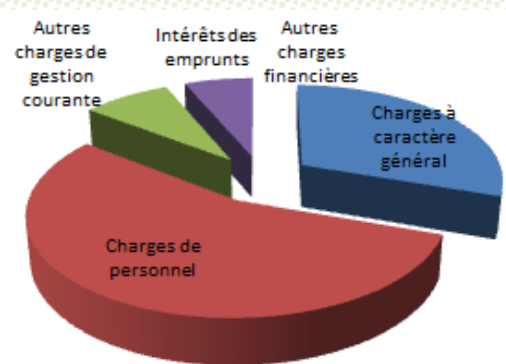
VÉRANDA
MENUISERIE
VOLET
FENÊTRE
PORTE
PORTAIL

BORELLO
ISOCLAIR
Fabricant installateur

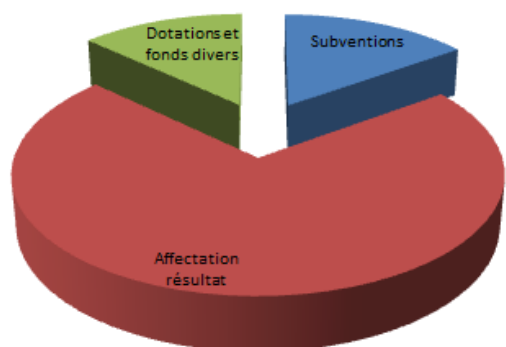
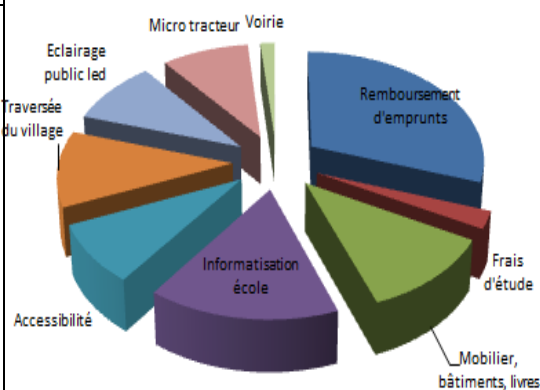
Saint Clair de la Tour
Tél : 04 74 97 21 43

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DETAILLE

FONCTIONNEMENT	En €	En %
Dépenses	622 986.44	100.00
Charges à caractère général	188 669.20	30.28
Charges de personnel	343 365.46	55.12
Autres charges de gestion courante	51 012.61	8.19
Intérêts des emprunts	39 753.17	6.38
Autres charges financières	186.00	0.03
Recettes	785 902.16	100.00
Atténuation des charges	24 469.07	3.11
Produits de services	73 483.21	9.35
Impôts et taxes	516 441.00	65.71
Dotations et participations	131 495.04	16.73
Autres produits courants	40 011.09	5.09
Produits financiers	2.75	0.00



INVESTISSEMENT	En €	En %
Dépenses	138 259.63	100.00
Remboursement d'emprunts	41 965.59	30.35
Frais d'étude	3 528.00	2.55
Mobilier, bâtiments, livres	15 956.19	11.54
Informatisation école	21 448.80	15.51
Accessibilité	11 989.20	8.67
Traversée du village	15 442.02	11.17
Eclairage public LED	13 180.80	9.53
Achat micro tracteur	12 691.03	9.18
Voirie	2 058.00	1.49
Recettes	494 829.04	100.00
Subventions	74 597.68	15.08
Affectation résultat	355 600.00	71.86
Dotations et fonds divers	64 631.36	13.06



BUDGET REALISE 2018- QUELQUES CHIFFRES

Coûts de fonctionnement des bâtiments et des services (non compris les frais de personnel)

	2015	2016	2017	2018
AIRE DE JEUX	768.47	256.43	272.76	637.59
MATERNELLE	8 525.04	6 960.15	5 938.27	6 481.09
ANCIENNE PRIMAIRE	5 069.68	4 201.62	5 424.65	6 575.26
NOUVELLE PRIMAIRE	12 726.06	13 155.36	24 277.62	13 517.67
CANTINE	40 423.14	36 934.39	38 162.48	40 871.62
EGLISE	10 811.05	464.08	418.78	3 459.75
MAIRIE	10 564.18	14 028.20	10 945.97	11 616.65
BIBLIOTHEQUE	2 607.26	2 370.19	3 901.37	2 431.79
SALLE DES FETES	10 220.42	14 711.48	8 417.63	9 188.50
STADE VESTIAIRES	4 305.65	10 947.13	8 660.85	7 349.51
STADE D'ENTRAINEMENT	283.51	260.05	250.94	285.86
ENTRETIEN VOIRIE- ELAGAGE -DENEIGEMENT	17 581.21	3 978.26	4 180.09	4 403.93
VOIRIE INVESTISSEMENT	32 598.24	12 629.9	2 058	56 933.59
ECLAIRAGE PUBLIC- ILLUMINATIONS	19 138.77	15 913.60	16 392.21	15 838.92
EMBELLISSEMENT (FLEURS, DECORATIONS)	2 930.32	1 788.56	403.84	692.20
APPARTEMENTS	1 058.21	25.83	14.06	7.73
MATERIEL OUTILLAGE (ACHAT ET ENTRETIEN)	4 468.56	1 614.83	2 193.39	2 688.57
VERIFICATIONS TECHNIQUES	3 054.32	3 986.44	0	3 187.82
ASSURANCES	8 215.35	6 272.46	6 352.16	6 887.53
ACCESSIBILITE DES BATIMENTS			11 989.20 (1)	37 228.74 (2)

(1) ancienne école et boulangerie

(2) salle des fêtes, boulangerie, écoles



weldom

ensemble, c'est mieux

le plaisir de
Bricoler

l'envie de
Décorer

la passion de
Jardiner

MORESTEL

Tél. 04 74 80 29 10

ST CLAIR DE LA TOUR

Tél. 04 74 97 52 82

www.weldom.com

lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

BATIMENTS, ESPACES VERTS

Le plan d'économie d'énergie des bâtiments publics se poursuit.

A la Maison assistantes maternelles : une couche de laine de verre de 300 mm a été placée sur le plancher de l'étage de l'ancienne école primaire afin d'isoler la partie rez- de- chaussée occupée par l'association Pierrot et Colombine. Ceci devrait conduire à des économies de dépenses de chauffage. Les joints des fenêtres ont aussi été changés.



Un diagnostic complet des autres bâtiments municipaux a également été réalisé avec, notamment, une caméra thermique. Les "fuites" d'énergie ont été identifiées et des solutions proposées. La salle des fêtes, en particulier, fera l'objet d'une modification du circuit de chauffage qui permettra de maintenir le confort actuel tout en diminuant notre consommation.

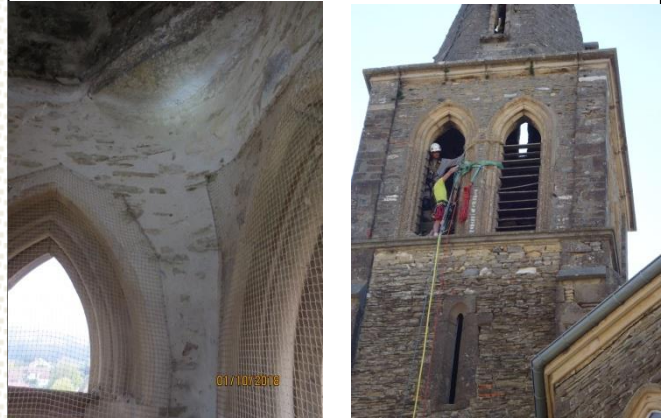


Afin de respecter notre engagement sur le "zéro phyto" (utilisation interdite de désherbant type glyphosate), la commune s'est dotée d'une machine à brosse métallique qui permet d'arracher les herbes mécaniquement et non chimiquement.



Eglise :

Suite à l'étude réalisée par un technicien spécialisé (campanaire), la municipalité a décidé, pour des raisons de sécurité, de consolider la maçonnerie de la pointe du clocher.



Des filets anti-volatiles ont également été installés sur les ouvertures afin de préserver le fonctionnement du mécanisme de l'horloge. Celui-ci a dû être réparé et un moteur de cloche changé. 2019 verra le remplacement du dispositif de tintement des heures (actuellement hors service) et il conviendra de prévoir également le changement du deuxième moteur de cloche qui donne des signes d'usure.

D'autre part, la porte d'entrée a fait l'objet d'une consolidation suite à sa dégradation (vandalisme).



Concernant les aménagements extérieurs, la barrière de protection qui domine le terrain de foot a entièrement été refaite par les services municipaux.

Ce travail était assez conséquent mais il permet d'obtenir aujourd'hui des conditions de sécurité satisfaisantes et une esthétique améliorée.



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ

En 2018, les travaux d'accessibilité ont porté sur les équipements suivants :

Boulangerie

Un garde-corps a été installé sur la rampe d'accès.

Ecole

Sur le sentier reliant le parking de la route de Pétrieu aux établissements scolaires, un chemin d'accès longeant l'école maternelle a été créé. Ce chemin permet d'éviter les quelques marches qui étaient impraticables pour les personnes à mobilité réduite.



Salle des fêtes

Un revêtement en "enrobé" a été réalisé sur le parking entourant la salle des fêtes et sur le chemin longeant le cimetière pour faciliter également l'accès de ces espaces aux personnes à mobilité réduite.



URBANISME

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est toujours en cours d'élaboration. Une réunion publique de présentation et de synthèse des travaux déjà effectués, à destination des habitants des anciennes communautés de communes Vallons de la Tour et Vallée de l'Hien, a eu lieu le 02 octobre 2018 à St Didier de la Tour. Actuellement les élus travaillent à l'élaboration du futur règlement puis viendra la finalisation de la phase zonage. Ce n'est qu'après la consultation des personnes publiques associées (SCOT, services de l'Etat, chambre d'agriculture, etc...) et la conclusion de l'enquête d'utilité publique que le PLUi pourra définitivement être adopté par un vote solennel du Conseil Communautaire en 2019. La population sera bien évidemment informée du déroulement de cette procédure.

En 2018, ont été déposés :

- 44 demandes de certificat d'urbanisme
- 20 déclarations préalables
- 3 demandes de permis de construire



VOIRIE

Les travaux de sécurisation de la traversée du village s'achèvent avec l'aménagement du carrefour route de St Pierre/route de Montcarra.

Il reste le « grenailage » à réaliser sur le plateau traversant (dénommé « vague ») ainsi que la signalétique horizontale et verticale prévue au cours de la première quinzaine de janvier 2019.

Le panneau d'entrée de village a été décalé et la route de St Pierre devient prioritaire, règle de « priorité à droite » qui s'applique dans toute agglomération.



A Vernavent, le quartier du chemin du Puits (en limite avec Cessieu) et l'intersection de la route du Bois et du chemin de Romanèche ont bénéficié d'aménagements qui s'achèveront au cours du premier trimestre 2019.

Deux lieux où la vitesse n'est pas toujours respectée (et le concours de la Gendarmerie a été sollicité) mais seul le respect des règles de circulation, et notamment les limitations de vitesse, pourra réduire les difficultés.

Des travaux plus ambitieux auraient pu être entrepris mais la réglementation routière est stricte et les modifications du tracé des voiries sollicitées nécessitent des acquisitions de terrains dont la procédure est longue et onéreuse. Espérons que ces premières mesures apporteront des améliorations.



Les orages de juin dernier ont profondément détérioré les chemins de notre commune : Moulin de l'Enfer, Route de St Pierre, Romanèche et des travaux de remise en état sont nécessaires.

Si certains ont pu être faits rapidement grâce aux agents des services municipaux ou aux entreprises locales, le coût estimé pour le chemin de Romanèche est important (32 400 € HT) et il a été nécessaire de solliciter des subventions auprès du Département et de l'Etat.



Le Département a accédé à notre requête à hauteur de 8100 € et l'Etat pour 9.720 €, soit un reliquat de 14.580 € HT pour la commune.

Les travaux seront réalisés en 2019 mais en attendant cette voie est fermée à la circulation.



NOS COMMERCES



Malgré des retards importants dans l'exécution des travaux, il est possible aujourd'hui d'être serein. La réalisation des réseaux (Enedis – Orange et Eaux) est prévue pour le 24 janvier et l'achèvement des revêtements du bâtiment se fera dans la foulée.

« Mon Petit Salon » (coiffure) et un multi services ouvriront en avril prochain.

Comptoir de Campagne porteur du bar-multi services a lancé une consultation sur les services souhaités par la population et de très nombreuses réponses nous sont parvenues, ce qui permettra de s'adapter au mieux aux attentes.

PANNEAU D'INFORMATION ELECTRONIQUE

Installé début 2018, le panneau d'affichage électronique est très utilisé. Outre les communications officielles et les informations municipales, les associations locales peuvent nous solliciter pour l'insertion de leurs manifestations. Il suffit d'adresser le texte en mairie en respectant un délai minimum de 48 heures pour des raisons techniques.

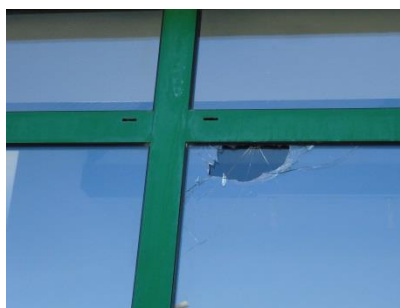


COLERE ET DECOURAGEMENT

C'est le sentiment de l'équipe municipale devant des incivilités sans cesse croissantes qui sont constatées dans la commune.

Tout au fil de l'année, nous avons nettoyé et réparé des dégâts sur les WC publics, l'église, les vitres des vestiaires du foot, le mobilier urbain, les clôtures, les déchets disséminés sur les bordures des routes et pour terminer, la veille de Noël, le vol du sapin et des décorations installés - par les membres du CCAS - au carrefour Rovitex !!!

Certes quand les auteurs sont identifiés, les frais des réparations leur sont réclamés, (mais c'est rarement le cas) et la charge devient importante pour la commune.



SERVICES PERISCOLAIRES : CANTINE, Garderie

Moment convivial autour du repas de Noël avec le traditionnel sapin et ses cadeaux et la remise de cartes de vœux fabriquées par les enfants



Déc.2017



Janv. 2018

Tirage des rois !



La Préhistoire s'invite le temps d'un repas

Déc.2018

Tout au long de l'année scolaire, les enfants ont pu participer à de nombreux projets.



Remise en route du jardin pédagogique : plantation de fraisiers, pieds de tomates, plantes aromatiques...



Création d'affiches contre le gaspillage à la cantine



Emballage de la commune



Animation autour des épices



Dernier jour de l'année scolaire et départ des futurs collégiens !

CENTRE DE LOISIRS

Vacances de Février



Durant toute la semaine, les enfants ont pu découvrir de nouveaux sports et aussi réaliser une maquette dédiée aux sports d'hiver.



Vacances d'Avril



Voyage dans le temps pour les vacances d'avril ! Au programme, création d'une machine à remonter le temps, découvertes de différentes périodes sans oublier la fabrication de bonbons.



Vacances d'été



Tout au long de l'été, les enfants ont découvert la ville d'Happyland et les nombreux secrets qui s'y cachent ! Ils ont embelli leur ville et réalisé de nombreuses activités. Ces vacances ont été l'occasion pour beaucoup d'entre eux de pratiquer de l'accrobranche, visiter le parc des oiseaux et passer la journée au lac d'Aiguebelette.

Une grande journée avec le centre de loisirs de Cessieu a été organisée avec entre autre, un grand jeu de piste pour découvrir le village de Rochetoirin et des jeux d'eau pour le plaisir de tous ! L'été s'est clôturé avec un grand jeu en familles.



Vacances d'octobre

Bienvenue aux supers héros ! Durant cette semaine de vacances, les enfants ont pu fabriquer leur équipement de héros ainsi que participer aux entraînements spéciaux!



Vacances de Noël

Durant cette dernière semaine de l'année le centre de loisirs a proposé un voyage fou : destination... le Pôle nord. C'est en partant à la découverte de la vie des Inuits que les enfants ont réalisé de bonnes recettes culinaires, une maquette d'un campement et une fresque sur vitre. Ces vacances ont également été l'occasion de discuter avec les parents autour d'un petit déjeuner. Ils ont été très nombreux à répondre présents et nous les remercions.



Ent. SAUGEY S.A.S
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT
MAÇONNERIE - GROS ŒUVRE

Bâtiments industriels - Villas clés en mains
Agrandissements – Rénovations – Magasins

41, rue Centrale – 38300 RUY-MONTCEAU

Téléphone : 04.74.97.41.04 – Télécopie : 04.74.97.82.66

@mail : saugey.sa@orange.fr - www.saugey.com



.....Je préfère manger à LA CANTINEavec mes copains et mes copines

La restauration scolaire est confiée depuis 2013 à la société Sogeres qui cuisine les repas pour nos enfants.

Dans la poursuite de sa politique de respect du développement durable et d'offre alimentaire de qualité, la commune a sollicité l'ADABIO (Association pour le Développement de l'Agriculture Biologique) pour l'accompagner dans la rédaction d'un cahier des charges exigeant en matière d'introduction de produits locaux et issus de l'agriculture biologique dans la restauration scolaire.

Sogeres répond actuellement à une exigence de 20 % de produits issus d'approvisionnement direct (dont 10 % de produits certifiés agriculture biologique) et 20 % de produits certifiés agriculture biologique. La responsable projet alimentaire territorial de Sogeres permet d'établir le lien entre les partenaires locaux et la cuisine centrale. Les menus sont élaborés par une diététicienne, « c'est à partir du produit et de la saison que l'on doit construire nos menus ».

Les crudités sont préparées à partir de produits bruts et de saison. Les viandes sont fraîches, les omelettes, les cakes et clafoutis sont élaborés en cuisine.



Les mascottes Lila et Tom accompagnent les enfants tout au long de l'année afin de déguster des recettes sur le thème du chocolat, connaître de nouvelles saveurs avec les amuse-bouche, découvrir des conseils autour de la sensibilisation à la protection de la planète et au gaspillage alimentaire.



12 110 repas ont été servis aux enfants en 2018 (11 724 en 2017).



Sous la direction de Justine Pontal, coordonnatrice des temps périscolaires, Françoise, Véronique, Murielle, Florence et Justine M. assurent l'encadrement et l'animation du service, tandis que Thérèse gère la cuisine.



Sapin réalisé dans le cadre du concours « Fabriquer moi un sapin » organisé par le Sictom

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Goûter intergénérationnel le 28 mars 2018

Lorsque le nouveau Conseil municipal enfants a pris ses fonctions, après les élections de novembre 2017, le premier souhait des jeunes élus a été de reconduire le goûter intergénérationnel qui avait été organisé en 2016. Les enfants ont donc préparé cette opération lors de plusieurs réunions afin de se répartir les tâches. Une invitation écrite a été envoyée au Club de l'Amitié.

Puis, le grand jour est arrivé, très attendu par les enfants. Après avoir accueilli les invités par une banderole de bienvenue, un petit discours écrit par

Joris et Gabrielle, aînés et enfants ont partagé des jeux de société et un échange de blagues a déclenché les rires!! Pour terminer l'après-midi de façon conviviale, les enfants avaient confectionné des gâteaux et des boissons qu'ils ont partagés avec les invités. Une présentation des actions du CME a suivie et a été très appréciée. Les conseillers enfants ont montré leur motivation en étant tous présents. Les membres du club étaient plus nombreux que l'an passé et la bonne humeur au rendez-vous !! Faire vivre le lien intergénérationnel est un objectif important de l'équipe municipale.



Elections 2018/2019

Les enfants de CM1 ou de CM2 peuvent, s'ils le souhaitent, présenter en début d'année scolaire leur candidature au mandat de conseiller municipal enfant.

Elus pour 1 ou 2 ans, les jeunes prennent alors ensemble toutes les décisions qui leur paraissent justifiées pour améliorer et animer la vie de leur village.

Deux enfants conservent leur titre de conseiller cette année : Joshua Butty et Emmy Corréard.



Les élections ont eu lieu le mardi 16 octobre 2018.



Les nouveaux élus sont : Méline Ancrenaz, Valentin Da Silva, Mélissa Favre, Lola Ferrier, Maëva Frachon, Matthieu Maffre, Anaé Pichon, Lola Reille, Lola Vuillerod. Le CME est donc constitué de 11 membres.



L'élection du maire enfant a été difficile : au second tour, les deux candidates ont obtenu un nombre ex-aequo de voix. Il a donc été décidé d'élire 2 « maires enfants » : Mélissa Favre et Lola Ferrier ! Impossible lors d'élections adultes où c'est toujours le plus âgé qui l'emporte.



Le même jour était inauguré le panneau créé par les conseillers municipaux enfants 2017-2018 pour faire ralentir la vitesse pratiquée par les automobilistes.



Un devoir du conseiller municipal enfant : assister à toutes les cérémonies commémoratives de la commune (11 novembre, 19 mars, 8 mai...)



Plantation d'un chêne de la paix et d'un tilleul lors de la cérémonie du 11 novembre.

Espoir Burkinabé

Toujours dans un souci caritatif, le CME a décidé de parrainer les trois années d'école maternelle d'un enfant au Burkina Faso.

L'école a été sensibilisée au projet : elle accueillera prochainement Guy Laborie, président de l'association Espoir Burkinabé. Ce sera l'occasion pour les enfants de découvrir le pays et ses coutumes, sa faune et sa flore, une journée de la vie d'un enfant du pays. Espoir Burkinabé finance deux écoles à Ouagadougou et regroupe tous les parrains et marraines des enfants des écoles.

Le 30 juin, le CME tiendra un stand sur le vide grenier du FARE afin de récolter de l'argent (vente de gâteaux, jouets, objets ...) destiné à ce parrainage.



Visite du Conseil départemental de Grenoble



Le nouveau conseil municipal des enfants s'est rendu le mercredi 21 novembre au conseil départemental de l'Isère. Les enfants étaient accompagnés par Madame le Maire et son adjointe et ont été accueillis par Magali Guillot, conseillère départementale pour une visite de qualité, très instructive.

Guide de l'office du tourisme de Grenoble, Caroline présente le bâtiment dont la construction remonte aux années 1980. Composée de ciment et de béton, l'architecture répond à celle de l'hôtel de ville de Grenoble qui date de la même période. A l'entrée trois sculptures ont été créées in situ par l'artiste Joseph Ciesla : « le gardien », « le point de rencontre », « la nuit » qui composent l'œuvre des « Trois temps ».



L'hémicycle porte le nom d'Aubert Dubayet, député indépendant de l'Isère à l'Assemblée nationale législative du 28 août 1791 au 20 septembre 1792.

Les origines de l'hémicycle remontent à la Grèce Antique : symbole de la démocratie et de la parole du peuple, sa forme en demi-cercle permet aux élus de se voir lorsqu'ils s'expriment et présente l'avantage d'une bonne acoustique.

58 conseillers (29 hommes et 29 femmes) sont élus au département. Chacun possède sa place attitrée dans l'hémicycle. La majorité est toujours située à droite du président, l'opposition à gauche.

Les élus doivent lever la main pour demander à s'exprimer : ils actionnent alors le micro devant eux et le referment après avoir parlé.



Magali Guillot présente l'organisation et le travail des élus.



Le conseil départemental se réunit 3 fois par mois en commission permanente. Les délibérations votées sont travaillées en amont dans des commissions au nombre de 6. Seule l'assemblée départementale est publique et se réunit une fois par mois.

Un quizz final a permis de contrôler les connaissances acquises et la journée, studieuse et enrichissante, s'est terminée autour d'un délicieux goûter ! Merci à Mme Magali Guillot et à tous les intervenants pour ce très bel après-midi.

LE CCAS

Tissant des liens intergénérationnels ou facilitateurs dans notre village, les membres du CCAS participent au repas des Aînés et à la traditionnelle visite de fin d'année apportant les vœux du conseil municipal et de petites friandises.

Ils sont aussi à l'origine de deux manifestations dont le succès croît d'année en année : le marché des producteurs et le marché de Noël.

Marché des producteurs

Le 15 juin 2018, les producteurs et artisans locaux occupaient la place de l'église, donnant au centre de notre village un air de fête : fromages, escargots, charcuterie, poterie, légumes

Repas des Aînés

Ce sont 50 personnes qui se sont retrouvées le 21 octobre pour déguster un succulent repas, n'hésitant pas à pousser la chansonnette, laissant échapper des éclats de rires en réponse aux blagues contées ou prenant plaisir des connaissances, le tout avec l'aimable participation de Jacqueline et de Rafaëlle qui ont donné un air de guinguette à cet après-midi.



MENU

Trio de terrine



Médaille de veau forestier

Gratin dauphinois -

tomates ~ haricots verts



Fromage blanc



Tarte aux pommes

avec glace vanille

et filet de chocolat



Colis de fin d'année

51 Rochetoirinois ou Rochetoirinoises ont reçu la visite de membres du C.C.A.S venus leur présenter les vœux de la municipalité, leur offrir quelques friandises et échanger avec eux quelques instants.



Marché de Noël

Le 9 décembre, la salle des fêtes a accueilli plus de quarante exposants avec des produits ou articles de qualité et les visiteurs venus nombreux ont apprécié : sapins, foie gras, chocolat, saumon fumé, pâtisserie, charcuterie, vins fins, fromages, jouets en bois, sculptures, bijoux, cartes de Noël..... tout pour passer d'excellentes fêtes de fin d'année.



SERVICE TÉLÉALARME : UN SERVICE PUBLIC DE MAINTIEN À DOMICILE A VOTRE SERVICE 24H/24 & 365 JOURS PAR AN POUR ASSURER VOTRE SECURITE

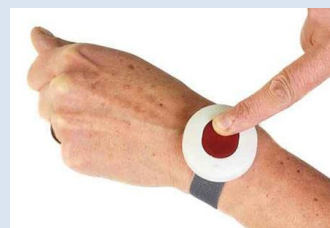
Si vous souhaitez bénéficier de la téléalarme, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie.

Pour un abonnement trimestriel de 99 € ou 108 € (tarifs au 1^{er} janvier 2019), vous aurez accès à :

- . une installation rapide assurée par des professionnels
- . une technologie fiable
- . une montre ou un médaillon relié à un transmetteur
- . une batterie qui prend le relais en cas de coupure électrique
- . une utilisation facile : une simple pression sur la montre ou le médaillon et le contact avec les pompiers est immédiat. Les pompiers alertent les intervenants compétents ou déclenchent les secours. Une équipe de professionnels assurent les dépannages 24h/24 et 365 jours/an.

Des aides sont possibles :

- . toute prestation versée au titre de la perte d'autonomie
- . aide versée par les caisses de retraite
- . en fonction des revenus, les sommes sont pour moitié déductibles des impôts



En 2018, 9 personnes ont bénéficié de la téléalarme à Rochetoirin.

LA MEDIATHEQUE

CE QUI S'EST PASSE

Le 16 juin, nous avons habillé de couleurs le village et paré le sentier de randonnée entre les 2 médiathèques de St Jean de Soudain et Rochetoirin. Merci aux bénévoles, enfants, adultes jeunes ou pas, artistes amateurs, pour avoir participé à cette belle journée qui s'est conclue par un concert de Slam avec Medhi Kruger. Un livre de photos sera consultable à la bibliothèque.



Avec les élèves de l'école

Un nouveau calendrier d'**Accueil Scolaire** est établi les jeudis après-midis. Des livres circulent ainsi entre la classe et la médiathèque.

La soirée Pyjama a eu lieu le **14 décembre à 20h :**

Des histoires de « Petit Bonhomme » ont été contées aux enfants dans la salle de réunion de la salle des fêtes

à partir de 3 ans



Chez Pierrot et Colombine avec les tout-petits et la classe des petits de l'école maternelle

Plusieurs fois dans l'année, les petits adorent écouter et voir les petits personnages de l'histoire s'animer.



Pour les Grands

2 fois par an, au printemps et à l'automne, à 20h au Restaurant « Le Rochetoirin » vous présentez un livre que vous avez aimé ...ou pas sur un thème décidé la fois précédente. Une consommation est la seule condition de participation.

CE QUI VA SE PASSER

* A l'occasion de la 3^e nuit de la lecture, nous organiserons notre prochaine animation :

Le 19 janvier 2019 à 19 heures : « Lire les étoiles »

R. Sadin et son équipe feront découvrir le ciel et conteront des histoires aux petits et aux grands dans la salle des fêtes, et si le temps le permet, lire les étoiles en direct.

Cette soirée tout public est gratuite !



* **Sur nos étagères :** des nouveautés, le fonds CD, les livres audio, les documentaires, les romans, les ouvrages jeunesse sont constamment renouvelés grâce au Réseau des VDD et à la Médiathèque Départementale de l'Isère. Le site internet permet aussi des réservations qu'une navette vous apporte.

PERMIS PIETONS

Grâce au C.I.S.P.D -Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance- des Vals du Dauphiné, les élèves de notre école ont pu bénéficier d'une formation à l'issue de laquelle le permis piéton, qui matérialise l'acquisition des connaissances et du savoir-faire inculqués, leur a été remis.

Monsieur Alain VINCENT, qui a fait passer le permis aux enfants, leur a rappelé des conseils appris tout au long de la formation et Madame FALISSARD, représentant la Maif-Prévention pour l'Isère –qui soutient cette action- a beaucoup insisté sur la sécurité et les réflexes de précaution indispensables à acquérir.



REMISE DE DICTIONNAIRES

C'est en présence de Madame M. Meynier-Millefert, députée de notre circonscription, qu'un dictionnaire a été remis aux 19 élèves quittant notre école primaire pour entrer au collège, « symbole de la fin d'une partie importante de votre vie d'enfant et surtout le début d'une nouvelle période passionnante que vous apprendrez, je l'espère, à apprécier à chaque instant ».

Au cours de la remise des récompenses, madame le maire a rappelé l'importance du travail, des enseignements, de l'éducation

« L'école vous offre la liberté de choisir. En allant à l'école et en continuant le plus loin possible dans vos études, vous aurez votre destin entre vos mains et vous pourrez le moment venu choisir le chemin que vous souhaitez »

De nombreux parents étaient présents, partageant joie, émotion et fierté avec leurs enfants, les enseignants et les membres du conseil municipal.



Dignement et avec ferveur, en présence d'une très nombreuse assistance, la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 a été célébrée à Rochetoirin.

Un siècle que l'Armistice du 11 novembre est venu mettre un terme aux combats fratricides de la Première Guerre Mondiale.

Comme dans tous les villages de France, nous avons été très nombreux à nous retrouver devant le monument aux morts « pour rendre hommage et dire notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont défendu hier, mais aussi à ceux qui nous défendent aujourd'hui, jusqu'au sacrifice de leur vie. Nous nous souvenons de nos poilus, morts pour la France. De nos civils, dont beaucoup ont aussi perdu la vie. De nos soldats marqués à jamais dans leur chair et leur esprit, de nos villages détruits, de nos villes dévastés » (Extrait du message du Président de la République).

Comme à chaque cérémonie, les enfants des écoles ont lu le nom des « morts pour la France » inscrits sur le monument aux morts, auquel ont été rajoutés cette année les noms de l'Adjudant Mougin, du Maréchal des Logis Fernoncourt et du Caporal Pochylski, décédés en 2018, puis sous la direction de Vincent Durand – leur directeur -, ils ont chanté la marseillaise avant de lire des lettres de poilus.

Jean Husni déclamait le poème de Victor Hugo qu'il avait récité le 11 novembre 1943 devant le monument aux morts de St Jean de Soudain.



*« Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie
ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie.
Entre les plus beaux noms leur nom est le plus beau.
Toute gloire près d'eux passe et tombe éphémère ;
Et, comme ferait une mère,
La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau !
Gloire à notre France éternelle !
Gloire à ceux qui sont morts pour elle !
Aux martyrs ! Aux vaillants ! Aux forts !
À ceux qu'enflamme leur exemple,
Qui veulent place dans le temple,
Et qui mourront comme ils sont morts ! »*

Une gerbe de fleurs fut déposée par Daniel Paris, Président de la FNACA, aidé par Mélissa Favre et Lola Ferrier, maires du conseil municipal des Enfants.

Puis, les cloches ont sonné à la volée, à 11 heures comme il y a 100 ans, et le défilé se dirigea vers l'aire de jeux où deux arbres ont été plantés pour symboliser ce centenaire ; un tilleul et un chêne « l'arbre de la Paix ».

Merci à tous et tout particulièrement aux acteurs de cette journée, Jean Husni, Maître de la cérémonie, Daniel Paris, Président de la FNACA, Vincent Durand, Directeur d'école, Bernard Doidy, responsable de la sono.

Le Commandant nous rassemble et nous apprend officiellement la signature de l'Armistice. Dire ce que fut cette nouvelle, personne ne peut se l'imaginer : de la joie, des pleurs, des chants, en un mot l'ivresse d'un jour qui fut un rêve, que seuls ceux qui sont sortis de la fournaise peuvent en parler, du fait que de la vision de la mort ils eurent soudain la vision de l'espérance. Ainsi finirent quatre années sous le souffle de la mort pour la défense de la Patrie.
(Emile Turles, sergent au 21ème Colonial)



*Quelle joie pour nous, les survivants de la grande hécatombe ! Nous n'osons y croire, tellement la chose nous paraît impossible et pourtant elle est réelle maintenant... ! Mais cette immense joie est ternie cependant par une profonde tristesse, car nous ne pouvons oublier nos chers camarades disparus dans la tourmente... ! Eux aussi auraient été si heureux de voir poindre l'aube de cette journée mémorable entre toutes et de revoir leur famille au pays natal...
*(Jean Brugère, sergent au 59ème R.I.)**

*11 novembre 1918, jour inoubliable ! Je m'en souviens toujours, malgré le temps passé. Après 40 mois de tranchées et de combats, c'était enfin la fin de nos souffrances [...] Au lever du jour, ceux de corvée allèrent au jus et c'est alors que ceux de la roulante leur apprirent cette bonne nouvelle : l'Armistice. Aussitôt tout le monde est debout ! Est-ce possible ? L'on n'ose y croire. On se regarde, on se bouscule, on s'embrasse. Zue de cris de délivrance retentirent alors
*(Jean Albert, marsouin au 22ème R.I. C)**



*A 10h30, l'ordre nous arrive par le cycliste du colonel que l'Armistice aura lieu à 11h, nous nous y attendions déjà depuis deux jours. Nous n'osons y croire, mais notre colonel, arrivant au poste de secours, nous le confirme. Alors là ce fut du délire, nous nous embrassons tous, y compris le colonel, les habitants du village partagerent notre joie.
*(L. Bonifay, brancardier musicien au 328ème R.I.)**

Le colonel nous apprend que l'Armistice devait avoir lieu à 11h00. Nous n'osons pas le croire. L'artillerie donne à plein tube et le vacarme est infernal, on peut à peine se comprendre. De temps à autre, un camarade vous pousse du coude en disant : "C'est ça l'Armistice ?" Néanmoins nous suivons les aiguilles de nos montres. Stupéfaction, à 11 heures moins 5 tout s'arrête ! Rien, pas un bruit. On entendrait une mouche voler. On se regarde en silence. X, un camarade de 20 ans me saute au cou et m'embrasse en criant : "Ça y est, ça y est, elle est à nous !" et il continue "Oui, elle est à nous, notre peau !" et tout le monde s'embrasse en pleurant et en riant. Minutes inoubliables.



DES NOUVELLES DE L'ECOLE

A la rentrée de septembre, l'école comptait 146 écoliers, un chiffre identique à celui de la rentrée précédente. Il y a un seul changement au sein de l'équipe éducative : l'arrivée de Mélanie Chever, qui remplace Vincent Durand dans sa classe, lors du jour de décharge de direction de celui-ci, un jour par semaine.

Une fois encore, la fête d'Halloween de mi-octobre a rassemblé beaucoup de monde ; nouveaux ou anciens élèves ou parents d'élèves ont répondu présents pour déguster les soupes de courges et d'orties (concoctées par les irremplaçables et dévoués Thérèse et Mimi), cakes ou desserts, dans une ambiance chaleureuse et simple, comme nous les aimons tous.

Le 11 novembre marquait le centième anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre. Comme d'habitude en cette occasion, les écoliers étaient présents pour faire l'appel des Morts, lire des lettres de Poilus et entonner *La Marseillaise*.

Mi-décembre a eu lieu le Marché de Noël de l'école et en juin se tiendra la kermesse.

L'année scolaire est ainsi faite de petits événements, au cours desquels l'école de Rochetoirin, ancrée dans son village, apporte sa contribution pour l'animation de celui-ci.

Profitons de ce bulletin pour remercier une fois de plus (dans un monde où on ne le fait pas assez ...) toutes celles et tous ceux qui nous apportent leur aide au long de l'année : Sou des écoles, parents, mairie...



*Très bonne année 2019 à tous,
petits et grands, pleine de projets,
petits et grands !*

ATTILA répare et entretient vos toits

- Interventions sur tous types de toits
- Professionnels & particuliers

ATTILA La tour-du-Pin
38110 Rochetoirin
04 74 80 77 13

ATTILA
répare et entretient vos toits

Nous défendons votre Capital-toit

Ser00

Christophe SEROTIUK
christophe@seroo.fr

- DÉPANNAGE INFORMATIQUE
- VENTE MATERIEL NEUF & RECONDITIONNÉ
- CRÉATION DE SITES WEB

5 Z.A. DE BIÈZE
38110 ST CLAIR DE LA TOUR
Tél. 09.81.84.78.32

589 ROUTE DE LYON
38110 SAINT JEAN DE SOUDAIN
TEL . 09.81.29.04.16

WWW.SEROO.FR

FORUM DES ASSOCIATIONS – 1^{er} septembre 2018



Nouvelle formule pour le Forum des Associations : c'est dans la salle du Conseil Municipal et en extérieur que s'est tenue l'édition 2018.

Presque toutes les associations locales étaient présentes et nombreux ont été les visiteurs qui ont rencontré les responsables pour des informations, des inscriptions ou simplement en découvrant telle ou telle activité.



Les associations



CONSCRITS ROCHETOIRINOIS

ÉVÉNEMENTS 2018

14-15 avril :
vente de brioches aux pralines dans le village et ses alentours.
Merci à la boulangerie de Rochetoirin.



22-23-24 avril :
buvette à la vogue de Rochetoirin.

8 juillet:
nos conscrits
aux jeux
inter-villages.



Samedi 25 Août:
bal de fin d'été, beach party.
Merci à notre dj pour cette
ambiance !

Pour finir, merci à la commune de Rochetoirin d'avoir été présente et de nous avoir aidés durant toutes les manifestations de cette année.

Bon pied, bon œil à La Foulée Rochetoirinoise

L'activité de l'association a été dense cette année 2018 : les balades et les randonnées en campagne, en montagne, tout au long des saisons, permettent aux adhérents de maintenir leur forme et de consolider les liens d'amitié qui se sont créés au fil des ans.

- Les mardis à partir de 13h30 : 3 groupes partent avec un(e) encadrant(e) diplômé(e) cheminer dans notre campagne proche (11 kms – 7 kms – 4 kms)
- Le groupe 3 (4 kms environ) a été créé l'an dernier pour permettre aux personnes ayant des soucis de santé de continuer ou reprendre un peu d'activité sans forcer. L'accompagnatrice prend en compte le problème de santé pour adapter le circuit.
- Le vendredi matin, en alternance avec un mardi après-midi tous les 15 jours, a lieu une séance de 8 kms de Marche Nordique – marche technique et sportive.
- Le jeudi : randonnées en montagne à pieds ou en raquettes



Une grande sortie annuelle en mai, est organisée en car pour allier balade, visite et restaurant. Cette année, nous avons parcouru le « Sentier des arts » à Vatilieu et visité le Grand Séchoir de Vinay.



Nous avons clôturé en beauté notre saison puisque :

- La soirée théâtre a eu un franc succès (salle pleine) avec « Le Bal des crapules » joué par Interlude & Cie de Fontaine.
- La randonnée des Tartines a été parcourue par plus de 800 marcheurs sur 3 circuits.

Vous êtes intéressés :

- Le mardi après la rando, nous sommes en salle de réunion où vous pouvez vous inscrire à partir de 17h30, ou bien utiliser le mail : fouleerochetoinoise@gmail.com
- Vous pouvez visiter notre site internet : fouleerochetoinoise.fr

Club de l'Amitié

Rejoignez-nous les jeudis après-midis à la salle de réunion de la salle des fêtes !

Président : Georges MATRAY
Trésorière et secrétaire : Christiane JARRET



AMICALE DON DU SANG **La Tour du Pin & ses environs**

Le don de sang est notre combat afin de sauver des vies. Les besoins en poches de sang sont toujours de plus en plus importants. Il faut 1000 poches de sang par jour pour la région. Bien penser à donner son sang avant d'en avoir besoin. La maladie ou l'accident arrive toujours bien trop vite. Nous devons être mobilisés afin de trouver des donneurs nouveaux jeunes si possible pour remplacer les donneurs atteints par la limite d'âge (dernier jour des 70 ans).

Vous trouverez ci-après le calendrier des collectes 2019

Date	Lieu	Horaires
Mer 22 mai 19	LA CHAPELLE DE LA TOUR GYMNASSE	16H30 A 19 h 45
Mar 17 déc 19	LA CHAPELLE DE LA TOUR GYMNASSE	16H30 A 19 h 45
Mar 26 févr 19	LA TOUR DU PIN EQUINOXE	16H30 A 19 h 45
Mar 08 oct 19	LA TOUR DU PIN EQUINOXE	16H30 A 19 h 45
Lun 23 déc 19	LA TOUR DU PIN EQUINOXE	16H30 A 19 h 45
Mar 18 juin 19	LA TOUR DU PIN- STADE Rugby	16 h 30 A 19h 45
Ven 31 mai 19	ROCHETOIRIN SALLE DES FETES	16H30 A 19 h 45
Mar 15 oct 19	ROCHETOIRIN SALLE DES FETES	16H30 A 19 h 45
Mar 30 juil 19	ST CLAIR DE LA TOUR SALLE DES FETES	16H30 A 19 h 45
Jeu 07 mars 19	ST JEAN DE SOUDAIN SALLE DES FETES	16H30 A 19 h 45
Mar 06 aou 19	ST JEAN DE SOUDAIN SALLE DES FETES	16H30 A 20H00

Notre amicale recherche toujours de nouveaux bénévoles, pour poursuivre son action

Aussi rejoignez-nous tous les 1^{ers} lundis de chaque mois à 20h30 à notre permanence 16 Rue Jean Jaurès à La Tour du Pin (ancienne maison Clerget) pour organiser les collectes et préparer nos manifestations (loto, soirée théâtre, concours de belote, vente de tartes...).

Petit mémo :

L'Établissement français du sang (EFS) est l'opérateur unique de la transfusion sanguine. La transfusion sanguine, dont l'EFS a le monopole depuis 2000, comprend le don de sang, le don de plasma, le don de plaquettes, le don de moelle osseuse et le don de sang placentaire. L'EFS est le garant de la sécurité de la chaîne transfusionnelle, du donneur au receveur. Il contribue à soigner 1 million de malades par an en recueillant tous les types de dons. Il est présent sur l'ensemble du territoire (dont DOM) avec ses 132 sites de prélèvement et ses 40 000 collectes mobiles.

Il est composé dorénavant de 15 établissements régionaux, suite au regroupement, au 1er janvier 2016, d'une part, les établissements de transfusion sanguine (ETS) Alsace et Lorraine-Champagne, qui deviennent l'ETS Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne et d'autre part, les ETS Rhône-Alpes et Auvergne-Loire sous l'entité ETS Rhône-Alpes-Auvergne. Ce dernier étant l'un des plus importants.

Le siège social de l'ETS Rhône-Alpes-Auvergne est situé :

1390, rue Centrale – Beynost – 01708 MIRIBEL Cedex

Téléphone : 04 72 71 17 00 – Fax : 04 72 71 25 92

JE DONNE MON SANG JE SAUVE DES VIES

Amicale du don de sang

LA TOUR DU PIN & ENVIRONS

JANY ORCEL/ TEL 06 84 88 07 46 / jany.orcel@orange.fr

FARE (Foyer d'Education Rural et Educatif)

farederochetoirin@gmail.com

Pour cette nouvelle saison, nous avons le plaisir de retrouver Khadra pour le cours de fitness body art le lundi soir.

Le cours gym dynamique senior du mardi matin est cette année animée par Magali.

Angélique nous propose un panel de cours –total body et fit training le mardi soir, gym douce posturale ainsi que de la zumba le mercredi en fin d'après- midi.

Armelle et Betty répondent toujours présentes pour les animations respectives du cours de yoga le mardi soir, et sophrologie le jeudi soir

Anne propose également le jeudi soir des cours de brain gym (« qui permet par le biais de mouvements simples et ludiques de faciliter nos capacités d'apprentissage, d'optimiser la concentration, la mémoire et libérer le stress et donc peut s'adresser à tout public de l'enfant au senior en passant par l'étudiant ou le sportif »), cours qui mérite d'être connu, donc n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour découvrir cette activité, une inscription au trimestre est possible.



Place au rock le mercredi soir de 19h à 21h et le jeudi soir de 20h30 à 21h30, sous la houlette de Christian.

Vous voulez vous aérer : allez rejoindre Marcel pour des balades les mercredis après-midi ou les dimanches matin, ou faire une partie de pétanque, dans ce cas- là ce sont les lundis ou les vendredis après-midi.

Vous trouverez ci-après les horaires de l'ensemble des cours proposés par notre association pour l'année 2018-2019

TYPE ACTIVITES	ANIMATEUR	JOUR	HEURES
FITNESS RENFO	KADHRA	LUNDI SOIR	18H45 A 20H15
GYM DYNAMIQUE SENIOR	MAGALI	MARDI MATIN	9H30 A 10H30
TOTAL BODY	ANGELIQUE	MARDI SOIR	19H00 A 20H00
FIT TRAINING	ANGELIQUE	MARDI SOIR	20H00 A 21H00
YOGA	ARMELLE	MARDI SOIR	18H45 A 20H15
GYM DOUCE POSTURALE	ANGELIQUE	MERCREDI FIN AM	16H00 A 17H10
ZUMBA	ANGELIQUE	MERCREDI SOIR	17H45 A 18H45
ROCK 3E ANNEE	CHRISTIAN	MERCREDI SOIR	19H00 A 20H00
ROCK confirmés	CHRISTIAN	MERCREDI SOIR	20H00 A 21H00
ROCK DEBUTANT	CHRISTIAN	MERCREDI SOIR	21H00 A 22H00
ROCK 2 E ANNEE	CHRISTIAN	JEUDI SOIR	20H30 A 21H30
BRAIN GYM	ANNE	JEUDI SOIR	18H45 A 19H45
SOPHROLOGIE	BETTY	JEUDI SOIR	18H30 A 19H45
PETANQUE	MARCEL	LUNDI AM//VENDREDI AM	14H00
MARCHE	MARCEL	MERCREDI AM// DIMANCHE MATIN	14H00/8H30



Manifestations 2018-2019

- Dimanche 4 novembre 2018 vide greniers puériculture et jouets
- Dimanche 10 février 2019 ventes de tripes à emporter
- Samedi 16 mars 2019, nous vous offrons un moment de détente avec l'humoriste-imitateur-chanteur Pascal Fleury

Vous cherchez une idée cadeau pour vos proches : offrez une place de spectacle (billets disponibles auprès des membres du bureau.)



- Dimanche 30 juin vide grenier d'été
- Vendredi 5 juillet 2019 Assemblée générale
- Dimanche 6 novembre 2019 vide greniers puériculture

Nous vous rappelons que les bénéfices de ces manifestations nous permettent de couvrir les salaires des professeurs, d'acheter du matériel pour ces activités et ainsi **d'offrir des prestations à des tarifs préférentiels. Nous comptons donc sur votre présence.**

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement, ou idées nouvelles....

par mail à « farederochetoirin@gmail.com » ou par tél : au 06 85 43 36 82 ou au 06 30 73 99 72

Composition du bureau :

Présidente : Jacques DOUBLIER

Vice-présidente : Françoise SUZAN

Secrétaire : Hélène LARDON

Vice-secrétaire : Régis BELMANT

Trésorière : Isabelle VANDEWALLE

Vice-trésorière : Annick GUTTIN VESIN



FNACA



Réunion de secteur du 24 mai 2018



Manifestations 2019 :

- Dimanche 3 février : après -midi bugnes-belote
- Mardi 19 mars : cérémonie à 11h au monument aux morts
- Mercredi 8 mai : cérémonie à 11h au monument aux morts
- Lundi 11 novembre : cérémonie à 10h30 au monument aux morts
- Dimanche 24 novembre : matinée diots, andouilles



Le Comité Municipal des Fêtes de ROCHETOIRIN, vous présente chaque année 3 manifestations incontournables.

Cette année 2018 a débuté par une soirée concert. Une première

dans ce domaine, la soirée fut Rock'n Roll et nous espérons encore plus de monde l'année prochaine...

Dans un esprit de modernité cette année la fête du 14 Juillet a été organisée sur le stade de foot du village. L'espace nous a permis d'accueillir 1 groupe de ROCK "Gilles Vernavent's" ainsi qu'un DJ ; ils ont réussi à mettre une superbe ambiance. La fête était centralisée, la buvette, la restauration proches nous ont permis d'obtenir une ambiance champêtre, et conviviale.

Pour apporter un côté un peu plus spectaculaire le feu d'artifice a été tiré aux abords de l'église, la faisant scintiller de 1000 feux sur fond musical. Le succès était rendez-vous et les spectateurs ont tous été émerveillés... Rendez-vous l'année prochaine pour revivre ce grand moment de fête!

A la suite de nombreuses réclamations la soirée ch'ti est de nouveau d'actualité. C'est donc avec plaisir et après 3 années de pause que le Comité Municipal des Fêtes a organisé cette soirée le 13 Octobre dernier. Le menu ch'ti (tartes au maroille, moules frites...merci Serge) a été grandement apprécié par les convives ainsi que l'ambiance du Nord présente un cours instant à ROCHETOIRIN grâce à Witness Duo ... Merci à tous !

Toutes ces manifestations seront reconduites l'année prochaine :

→le 27 Avril 2019 : soirée concert (3 à 4 groupes prévus),

→le 14 Juillet 2019 au stade de foot et

→la soirée ch'ti le 12 Octobre 2019.

Grâce à vous, nos bénévoles nous permettent d'investir dans du matériel que nous mettons à disposition des associations de la commune et que nous louons lors de la location de la salle des fêtes (lave-vaisselle, machine à glaçons, vaisselle, ...).

En 2018 nous avons investi dans du nouveau matériel (lave-vaisselle, vaisselle,...) et nous prévoyons d'autres achats toujours dans l'intérêt d'améliorer le confort de tous.

Nous restons à votre écoute. N'hésitez pas à rejoindre le Comité Municipal des Fêtes, où vos idées, vos suggestions et un peu de votre temps seront toujours les bienvenus au sein d'une équipe accueillante et dynamique.

Witness
www.duowitness.com

06 09 79 84 92
info@duowitness.fr

Pop
Rock
FR
US

Jérôme & Magali

La Fourmi Dauphinoise
Un grossiste en fruits & légumes à service complet

Nos produits en exclusivité

La Fourmi Dauphinoise
Z.A. de Rochetoirin - 38110 La Tour du PIN
Tél : 04 74 97 06 24 - Fax : 0474978381
Mail : lafourmidauphinoise@wanadoo.fr
Maison fondée en 1927

OR FOOT

Cette année le club de foot de Rochetoirin redémarre bien sa saison en catégorie débutants avec trois équipes.

- une équipe U6 enfants de 2013
- une équipe U7 enfants de 2012
- une équipe U8/U9 enfants de 2011/2010.



Malheureusement il n'y a pas d'équipe seniors mais nous espérons en recréer une la saison prochaine.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements si vous êtes intéressés par ce projet de faire vivre le foot à Rochetoirin.

Pour tous renseignements, contactez le président au : 06.07.55.08.26.

ACCA

Président : Daniel Rabilloud
Vice-Président : Bernard Cottin

Trésorier : Henri Durand
Secrétaire : Jacky Chenavier

L'ACCA compte 30 chasseurs. Après une bonne année 2017/2018 nous avons invité les agriculteurs et leur famille au repas de fin d'année de chasse préparé et servi par les chasseurs.

Chaque saison, les chasseurs doivent gérer les espèces de gibiers, ce qui implique beaucoup de rigueur, et partager les espaces et la nature avec les autres utilisateurs dans le respect mutuel de la réglementation. En 2019 les chasseurs vous donnent rendez-vous pour leur boudin en novembre.



Le G'nilles club a célébré ses 32 ans.

Voici les dates des manifestations du G'nilles club de Rochetoirin :

Dimanche 27 janvier 2019 – Matinée Diots
Samedi 23 Février 2019 – Soirée des Ninières
Samedi 20 Avril 2019 - Finale du tournoi de coinche à domicile à la salle des fêtes avec les célèbres « Lasagnes »

L'association est ouverte à tous, il suffit de contacter l'une des personnes du bureau pour rejoindre le club.

Présidents : Jacky Chenavier et Baptiste Beju
Trésoriers : Quentin Bourdillon et Vincent Favre
Secrétaires : Nicolas Paris et Thibaut Biard



LES P'TITS BOUTS DE TISSUS

Notre association Les P'tits bouts de tissus fonctionne depuis 10 ans avec environ 35 adhérentes chaque année.

Nous nous retrouvons toujours les mardis matin, après midi et soir, selon les possibilités de chacune, dans la salle de réunion de la salle des fêtes.

Nos passionnées réalisent différents ouvrages de patchwork, de broderie traditionnelle ou plus élaborée toujours dans la convivialité et avec des échanges de savoir.

Lors de notre repas de Noël de 2017, nous avons fêté les 70 ans de notre présidente qui est aussi une richesse de l'association car elle répond toujours présente pour apporter son aide.



Pour tout renseignement : tél : 04 74 97 53 67

L'AMAP des Vallons de la Tour à Rochetoirin ...

Une AMAP (Association pour le **M**aintien d'un **A**griculture **P**aysanne) a pour but de soutenir des producteurs locaux. En contrepartie, ceux-ci fournissent des paniers de produits frais BIO, de saison et de qualité, ayant poussés localement.

A Rochetoirin, une AMAP existe depuis une dizaine d'année. Elle se réunit tous les jeudis soir entre **19h15 et 19h45, au 268 rue des noisetiers**, pour la distribution de paniers hebdomadaires de fruits et légumes, de pain, de fromage de chèvre.

Des producteurs de viande de volaille, de porc, de bœuf et de veau fournissent également des commandes ponctuelles sous contrat.

Mâche sous serre à l'exploitation d'Antoine FOULU-MION, notre producteur de légumes

Pour rappel, pas de choix du contenu des paniers de légumes et de fruits. Ils sont constitués en fonction de la production du moment, donc toujours de saison. Les producteurs essaient de varier au maximum, selon les aléas de la production.

Périodiquement, sont également proposé, des lentilles, farines, transformés de fruits (compote, jus de fruits...), divers légumes.

Le samedi 25 aout 2018, l'AMAP a participé au passage du Tour **ALTERNATIBA** (mouvement citoyen de mobilisation sur le dérèglement climatique) à la Tour du Pin. Elle y tenait un stand pour présenter ses activités, et voisinait avec « Terre de lien », « ATTAC », « Ecolyne », « Nid'Énergie », le « SICTOM », « les voisins de paniers », etc ...

Le 1^{er} septembre, l'AMAP était présente au **forum des associations** de Rochetoirin.

Dans les prochaines semaines, il est envisagé d'organiser chez un producteur de vins et jus de fruits BIO, une conférence sur la biodynamique, suivit d'une dégustation.



Si vous êtes intéressés, vous pouvez tester les paniers pendant 1 ou 2 semaines de suite avant de vous décider. Vous pouvez également venir nous voir, et prendre des infos sur place lors d'une distribution du jeudi.
Renseignements : P. Verbruggen – tél. 04 74 27 13 59 - email : pascal.verbruggen@orange.fr

RONDET. C & BOURRIN. A
Maçonnerie - neuf & rénovation
Travaux Publics

rcba.batiment@gmail.com
07 87 95 04 31 - 06 59 20 58 02

63 ROUTE DE LA MITAGNIERE
38110 **ROCHETOIRIN**



adeli
hygiène & propreté

Cap vers un environnement de travail plus sain
Tertiaire - Industrie - Agroalimentaire - Bâtiment - Logistique

Retrouvez nos offres d'emploi sur

26 rue des Escargots
ZA du Perrier
38 630 Veyrins-Thuellin
04.74.83.98.04



& **adelipro.fr**



A LA CROISEE DES CHEMINS

« Un regard bienveillant, un toucher respectueux, un soin attentif, peuvent réconcilier un être avec lui-même et lui rendre sa dignité. »

« A la Croisée des chemins » est une association à but non lucratif (Association régie par la loi 1901). Elle accueille des patients de tous horizons, de toute condition sociale, de tous âges, éprouvant le besoin de prendre soin d'eux, traversant des étapes ou des épreuves de vie, en bonne santé ou souffrant de maladie, de handicap, en fin de vie...

Elle a pour vocation de dispenser des « soins éthiques et solidaires ».

Quelles que soient ses ressources, toute personne peut bénéficier des soins de la Croisée des Chemins.

Les soins solidaires représentent plus de la moitié de notre activité.

Lorsque vous recevez un soin de chaleur en l'acquittant à sa pleine valeur, vous facilitez l'accès aux soins à une personne aux revenus modestes affectée par les difficultés de la vie.



LES SOINS DE CHALEUR

Les soins de chaleur comprennent :

- les effleurages rythmiques (« Massages » doux et rythmés comparables à une vague ou une respiration)
- les enveloppements et cataplasmes (usage de tisanes, d'huiles chaudes, de teintures-mères, de pommades, d'onguents et autres substances naturelles).

Les soins de chaleur accompagnent l'être humain dans sa globalité.

Ils permettent à l'homme de reprendre contact avec lui-même et son corps.

Ils mobilisent les forces de régénération et d'auto-guérison, soutiennent les processus physiologiques (fonction digestive, circulatoire, respiratoire, locomotrice...). Ils réchauffent, apaisent, vivifient, amènent une enveloppe protectrice et bienfaitante.

Les soins de chaleur sont prodigués par une infirmière aromathérapeute formée aux soins infirmiers d'orientation anthroposophique et à la connaissance des plantes médicinales.

Contacts : sophie@soins-la-croisee-des-chemins.fr / secretariat@soins-la-croisee-des-chemins.fr / 06 80 23 84 89.

Restaurant Le Rochetoirin



Grande salle panoramique, pergola, salon,
salle privative pour vos banquets ou réunions de travail.

Découvrez notre restaurant : www.lerochetoirin.fr

📍 10 route du village - 38110 ROCHETOIRIN

☎ 04 74 97 60 38 ✉ restaurant@lerochetoirin.fr

La ferme de Reculefort



- Fromages de vache
- Volailles
- Veaux de lait
- Viande de bœuf et de porc
- Charcuterie
- Légumes et conserves BIO
- Huile de colza, tournesol et noix
- Produits cosmétiques
- Épicerie fermière
- Jus de fruits et le cidre bio

Direct producteurs

HORAIRES
Du lundi au jeudi : 16h00 > 19h00
Le vendredi et le samedi : 9h00 > 12h00 et 15h00 > 19h00
Le dimanche et jours fériés : 9h00 > 12h00

16 ROUTE DE SAINT PIERRE 38110 ROCHETOIRIN

04 74 97 01 83

Possibilité d'achat de fromages et œufs directement à la fromagerie le matin en dehors des horaires mentionnés
Possibilité plateaux charcuterie fromages sur commande

SOU DES ECOLES

Le Sou des Écoles est une association loi 1901, destinée à récolter des fonds avec des cotisations annuelles et des manifestations qui seront ensuite mis à disposition des enseignants de l'école maternelle et de l'école primaire de Rochetoirin.

L'objectif est d'organiser des activités sportives et culturelles qui viendront enrichir et compléter leurs enseignements. Le Sou a aussi pour philosophie de contribuer à rendre le village vivant, grâce à des manifestations où les parents et enfants ont l'opportunité de se retrouver autour d'un thème, d'un verre, d'un repas, de jeux de société afin de passer un bon moment de festivité et de convivialité.

Cette année, le bureau et les membres du Conseil d'Administration sont composés de 18 bénévoles qui veillent à l'organisation et au bon déroulement de chacune des manifestations.

Mme METRAL Éloïse : Présidente
Mme TANGUILLE Nadège : Vice-présidente
Mme DUMAZEL Laure : Trésorière
Mme BARBIER Marion : Vice trésorière
Mme BUTTY Chrystelle : Secrétaire
Mme CHENAVIER Noémie : Vice-secrétaire



Élues lors de l'assemblée Générale extraordinaire qui a eu lieu le 27/09/2018.

Le Bureau se réunit régulièrement afin de préparer et d'organiser les différentes manifestations.



Cette année, nous vous dévoilons en avant-première notre agenda pour l'année scolaire 2018/2019.

- ☆ Opération Gourmandise : Vente de pizzas, et Vente de gâteaux,
- ☆ Opération Convivialité : Fête d'Halloween, Loto, soirée boom du carnaval et Kermesse de l'École,
- ☆ Opération festive : Participation au Marché de Noël.

Nous comptons sur vous tous car sans votre collaboration, cette association ne pourra plus vivre, le but principal étant de voir briller au quotidien des étoiles dans les yeux de nos enfants, parents et enseignants.

Nous restons disponibles en cas de questionnement, alors n'hésitez pas, nous sommes là pour ça !!!

Nous contacter

soudecolederochetoirin@gmail.com ou Mme METRAL Éloïse 06.18.51.98.16.

Page facebook : Sou des écoles de Rochetoirin



◆ VRD
◆ LOTISSEMENT
◆ TERRASSEMENT
◆ TRAVAUX PUBLIC
◆ AMENAGEMENTS DE COURS

VALTP
38890 SAINT-CHEF
04 74 92 42 43
www.valtp.com



Pierrot et Colombine

La maison d'assistantes maternelles « Pierrot et Colombine » accueille les enfants pour toutes gardes occasionnelles, d'urgence et dépannages du lundi au vendredi.

Quatre nounous dévouées prennent le relais des parents pour la journée.

Les bambins découvrent un espace merveilleux où tout est pensé pour le bien-être de l'enfant afin de passer une bonne journée.



Liste des assistantes maternelles agréés

(source : service PMI du conseil départemental)

BEJUY Fabienne	23 route du village	FERNANDES Sandra	6 rue des Grimaudières
BERTINI Donatella	79 chemin de Tire Gerbe	GARCIA Véronique	23 route du Village
BERTRAND Magalie	23 route du village	GINET Isabelle	7 rue de Eglantiers
BUCHET Nathalie	23 route du village	INARD Florence	5 rue Gorge et Rattier
DAGOT Dominique	82 chemin de Tire Gerbe	LACHKAR Nathalie	3 rue des Grimaudières
DAVENAS Catherine	13 route du Mollard	ROUVERA Agnès	3 rue Gorge et Rattier

COMITE DU SOUVENIR FRANCAIS

A la suite du décès brutal du Président, Denis MION, un nouveau bureau a été élu :

Robert PICHON, Président

Marinette SANDRIN, Vice-Présidente

Christophe DOUCHET, trésorier

Martine Cornet, secrétaire

Yvon SEGUINOT, secrétaire adjoint



A MUSICAL IN BROADWAY



Cette comédie est partie d'une histoire d'élèves écrite sur le thème du harcèlement scolaire.

Des jeunes de Rochetoirin participant au projet HAPPINNESS IV du collège Le Calloud se mobilisent au marché de Noël pour former une cagnotte afin d'aller présenter leur comédie musicale à Broadway ! En effet « **Mentalo ou Grenadine** » est mise en œuvre par et avec les élèves des différents pôles du club : acteurs, danseurs, reporters, organisateurs et scénaristes.



Forte d'un vif succès en juin 2018, cette année la comédie musicale sera traduite par les élèves et adaptée en anglais afin de la présenter à Broadway début 2020 !



Les actions de financement sont les bienvenus : vente de gâteaux après un spectacle, Flashmob à la fête des lumières et présentation du projet sur stand, vente de chocolats et sapins de Noël ... mais aussi une participation au marché des producteurs de Rochetoirin où vous pourrez rencontrer la troupe et échanger sur leur beau projet !

Les reporters, Archibald, Amélie, Batiste, Mathieu, Enzo, Joris et Lucas mais aussi Flavie, Manon, Margot, Clara...

LUNDI - JEUDI 7h30 12h - 13h45 18h
 VENDREDI 7h30 12h - 13h45 17h

SANI CONCEPT
 CHAUFFAGE - SANITAIRE - CARRELAGE - PLOMBERIE
 38110 CESSIEU - 04 74 97 34 42

ENVIRONNEMENT

Un programme d'actions en faveur des mares sur la commune



Souvent créées par l'homme pour répondre à des besoins (abreuvement du bétail, réserve d'eau contre les incendies...), le nombre de mares diminuent fortement en même temps que disparaissent ces usages traditionnels.

Les mares accueillent une biodiversité remarquable et constituent notamment un habitat de prédilection pour les libellules et surtout les amphibiens (tritons, crapauds, grenouilles...), dont les populations connaissent un fort déclin ces dernières années. Ces espèces sont pourtant très utiles ! Elles participent par exemple à la régulation des populations de moustiques et leur présence est un indicateur d'une eau de bonne qualité.



Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu piloté par le SMABB (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre), la Ligue pour la Protection des Oiseaux porte un plan d'actions en faveur des mares, sur le corridor écologique traversant la vallée de la Bourbre au niveau de Cessieu, dont fait partie la commune de Rochetoirin.

L'objectif de ce programme est dans un premier temps d'améliorer les connaissances en réalisant un inventaire complet des mares sur ce secteur. Ce diagnostic permettra ensuite de proposer des actions de création de mares, afin de restaurer un réseau suffisamment dense pour permettre la migration et la dispersion des espèces inféodées à ces habitats.

La LPO souhaite associer les habitants des communes concernées à l'inventaire, aussi si vous connaissez des mares près de chez vous, n'hésitez pas à la contacter pour signaler vos observations. La LPO peut également proposer un accompagnement technique et financier (jusqu'à 100 % du coût des travaux) à tout propriétaire (communes, particuliers) désireux d'aménager une mare sur ses terrains.



Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Olivier QURIS, chargé de missions à la LPO.

Courriel : olivier.quris@lpo.fr

Téléphone : 07 67 20 28 90

L'azuré du Serpolet, un papillon rare et protégé présent à Rochetoirin

L'azuré du serpolet (*Maculinea arion*) est un magnifique papillon menacé de la famille des Lycénes. Ce sont des petits papillons bleutés sur le dessus et gris tacheté de noir sur le dessous. Ce papillon est relativement rare dans notre département et protégé au niveau européen au titre de la Directive habitat faune flore. Il bénéficie aussi d'un Plan National d'action afin d'enrayer son déclin. Il est présent à Rochetoirin dans les talus autour du stade de football et je l'ai aussi parfois observé certaines années dans mon jardin, il est sans doute aussi présent ailleurs dans la commune.



L'origan, plante hôte de la chenille de notre azuré Source Promesse de fleurs.com

Ce papillon au mode de vie singulier ne s'observe à l'état d'imago (papillon adulte) qu'au mois de Juillet. Il recherche pour se reproduire les talus, ourlets et pelouses sèches bien exposés où poussent sa plante hôte l'origan ou marjolaine (*Origanum vulgare*), jolie plante violacée et odorante qui fleurit en été. Pour que notre papillon puisse survivre, il faut que son habitat ne soit pas fauché d'avril à septembre afin que sa plante hôte puisse se développer. C'est pour cela qu'il n'habite que les zones quelque peu délaissées comme les talus pentus, les pelouses peu entretenues, les bords de chemins. Son développement est aussi lié à la présence de certaines espèces de fourmis du genre *Myrmica* (petites fourmis rouges). En effet ; après que le papillon ait pondus ses œufs sur l'origan, la chenille se nourrit de la plante en fleurs puis tombe au sol où elle imite les phéromones émises par les fourmis du genre *Myrmica*. Les fourmis prenant la chenille pour une des leurs l'amènent dans leur fourmilière où elle se développera nourrie par leur couvain. Puis après 10 mois passés dans la fourmilière, elle deviendra papillon, en s'échappant rapidement de la fourmilière et le cycle recommencera.



Le dessous des ailes de l'azuré du Serpolet photographié cet été à Rochetoirin

Pour le favoriser ainsi que les autres papillons, vous pouvez laisser dans votre jardin un petit carré de pelouse non tondu d'avril à septembre (une tonte à l'automne ne pose pas de problème) et vous amuser à reconnaître les différentes espèces de papillons qui butineront les fleurs sauvages. Si l'origan pousse dans votre jardin, vous aurez peut-être la chance de voir notre azuré. Il y'a aussi d'autres espèces de papillons bleus et de tant d'autres couleurs. Alors bonnes observations et envoyez moi vos photos par mail si besoin, je pourrai vous aider à les identifier.

Alexandre Gauthier (alexandre.gauthier6@wanadoo.fr)

Deux Espaces Naturels Sensibles sur la commune

Les Espaces Naturels Sensibles ou ENS sont des sites labellisés par le Département afin de protéger et restaurer des secteurs présentant un fort intérêt biologique ou paysager. La sensibilisation du public à l'environnement est un aspect important des projets ENS. Les sites sont dans la mesure du possible ouverts au public, sous réserve de ne pas nuire aux espèces présentes et que la maîtrise foncière soit suffisante.

La Communauté de communes des Vals du Dauphiné à la gestion de 11 ENS sur son territoire dont 2 sont ouverts officiellement au public : « l'Etang de Malseroud » (Les Abrets en Dauphiné) et « l'Etang des Nénuphars » (Romagnieu).

Rochetoirin comporte 2 ENS :


- « Les Marais de la Tour », labellisé depuis 2014, le site traverse les communes de Saint Jean de Soudain, Rochetoirin et Cessieu. Un plan de gestion des marais est en cours de rédaction et permettra prochainement de mener des actions de restauration de la zone humide et de créer un sentier pédagogique.
- « L'Etang de la Feuillée » (comprenant le ruisseau de l'Enfer), labellisé en 2009, se situe sur les communes de La Chapelle de la Tour, La Tour du Pin, Saint Jean de Soudain et Rochetoirin. Il ne bénéficie pas d'une maîtrise foncière permettant de mener des actions de gestion. Une consultation des propriétaires est en cours pour recueillir leur position sur l'ENS.

Si vous souhaitez nous faire part de remarques ou pour plus de renseignements vous pouvez contacter le service environnement des Vals du Dauphiné à l'adresse suivante : ens@valsdu-dauphine.fr


CALENDRIER 2019 DE COLLECTE

DES ORDURES MENAGERES & DES DECHETS RECYCLABLES

LUNDI	MARDI	MERCREDI ORDURES MENAGERES	JEUDI BACS JAUNES <small>tous les 15 jours</small>	VENDREDI
-------	-------	-------------------------------	--	----------



SORTIR SA POUBELLE LA VEILLE C'EST S'ASSURER DE NE PAS RATER LA COLLECTE



UN DOUTE ? N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER
04 74 80 10 14 contact@sictom-morestel.com
 RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR WWW.SICTOM-MORESTEL.COM

ROCHETOIRIN

En orange : changement de jour de collecte en raison d'un jour férié

MOIS	JOUR	TYPE DE DECHETS
JAN.	JEU 03	ordures ménagères
	VEN 04	bacs jaunes
	MER 09	ordures ménagères
	MER 16	ordures ménagères
	JEU 17	bacs jaunes
FÉV.	MER 23	ordures ménagères
	MER 30	ordures ménagères
	JEU 31	bacs jaunes
	MER 06	ordures ménagères
MARS	MER 13	ordures ménagères
	JEU 14	bacs jaunes
	MER 20	ordures ménagères
	MER 27	ordures ménagères
AVRIL	JEU 28	bacs jaunes
	MER 03	ordures ménagères
	MER 10	ordures ménagères
	JEU 11	bacs jaunes
MAI	MER 17	ordures ménagères
	MER 24	ordures ménagères
	JEU 25	ordures ménagères
	JEU 26	bacs jaunes
JUIN	MER 02	ordures ménagères
	JEU 09	ordures ménagères
	VEN 10	bacs jaunes
	MER 15	ordures ménagères
JUIL.	MER 22	ordures ménagères
	JEU 23	bacs jaunes
	MER 29	ordures ménagères
	MER 05	ordures ménagères
AÛT	JEU 06	bacs jaunes
	JEU 13	ordures ménagères
	MER 19	ordures ménagères
	MER 20	bacs jaunes
SEP.	MER 26	ordures ménagères
	MER 03	ordures ménagères
	JEU 04	bacs jaunes
	MER 10	ordures ménagères
OCT.	MER 17	ordures ménagères
	JEU 18	bacs jaunes
	MER 24	ordures ménagères
	MER 31	ordures ménagères
NOV.	JEU 01	bacs jaunes
	MER 07	ordures ménagères
	MER 14	ordures ménagères
	VEN 16	bacs jaunes
DÉC.	MER 21	ordures ménagères
	MER 28	ordures ménagères
	JEU 29	bacs jaunes
	MER 04	ordures ménagères
JAN. (suivant)	JEU 05	bacs jaunes
	MER 11	ordures ménagères
	MER 18	ordures ménagères
	JEU 19	bacs jaunes
FÉV. (suivant)	MER 25	ordures ménagères
	JEU 26	bacs jaunes
	MER 02	ordures ménagères
	MER 09	ordures ménagères
MARS (suivant)	JEU 10	bacs jaunes
	MER 16	ordures ménagères
	MER 23	ordures ménagères
	JEU 24	bacs jaunes
AVRIL (suivant)	MER 30	ordures ménagères
	MER 06	ordures ménagères
	JEU 07	bacs jaunes
	JEU 14	ordures ménagères
MAI (suivant)	MER 20	ordures ménagères
	JEU 21	bacs jaunes
	MER 27	ordures ménagères
	MER 03	ordures ménagères
JUIN (suivant)	JEU 04	bacs jaunes
	MER 10	ordures ménagères
	MER 17	ordures ménagères
	JEU 18	bacs jaunes
JUIL. (suivant)	MER 24	ordures ménagères
	MER 31	ordures ménagères
	MER 07	ordures ménagères
	JEU 08	bacs jaunes
AÛT (suivant)	MER 14	ordures ménagères
	MER 21	ordures ménagères
	MER 28	ordures ménagères
	JEU 29	bacs jaunes
SEP. (suivant)	MER 04	ordures ménagères
	JEU 05	bacs jaunes
	MER 11	ordures ménagères
	MER 18	ordures ménagères
OCT. (suivant)	JEU 19	bacs jaunes
	MER 25	ordures ménagères
	JEU 26	ordures ménagères
	MER 01	ordures ménagères
NOV. (suivant)	MER 08	ordures ménagères
	MER 15	ordures ménagères
	MER 22	ordures ménagères
	JEU 23	bacs jaunes
DÉC. (suivant)	MER 29	ordures ménagères
	MER 05	ordures ménagères
	MER 12	ordures ménagères
	MER 19	ordures ménagères



LES DECHETERIES SE MODERNISENT



Nouveau système d'accès : des barrières à lecture de plaque

Le SICTOM de la région de Morestel met en place en partenariat avec le SMND (Syndicat Mixte Nord Dauphiné) et le SICTOM du Guiers un nouvel système d'accès en déchèterie à partir du 1er janvier 2019.

Objectif : uniformiser l'accès et le fonctionnement des déchèteries à l'échelle d'un grand territoire. Les habitants et professionnels des trois territoires pourront ainsi accéder aux 31 déchèteries de ce groupement, en ne faisant qu'une seule inscription.

Ce dispositif de modernisation a déjà fait ses preuves et voit le jour dans de nombreuses collectivités voisines : Pays Voironnais, Plaine de l'Ain, Bièvre Isère, Chambéry métropole,....

Les déchèteries de St-Jean-de-Soudain, La Chapelle-de-la-tour et Fitilieu seront effectives au 1^{er} janvier 2019 ; les autres déchèteries du territoire seront équipées courant 2019.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Quand vous arrivez à la déchèterie, la caméra lit votre plaque d'immatriculation, et autorise l'accès au véhicule s'il est enregistré dans la base de données. Tous les usagers doivent donc s'inscrire et enregistrer au préalable leurs véhicules, en créant un compte pour leur foyer ou entreprise.

Si vous n'êtes pas inscrits, vous ne pourrez accéder aux déchèteries qu'une première journée. Les jours suivants, l'accès en déchèterie vous sera refusé, il faudra faire demi-tour.

Comment créer son compte usagers ?

- Soit par internet www.sictom-morestel.com (obligatoire pour les professionnels et fortement recommandé pour les particuliers). La validation de vos véhicules se fera sous 72h ouvrées
- Soit par courrier pour les personnes ne disposant pas d'un accès internet : formulaire papier disponible en déchèterie, à l'accueil du SICTOM ou de la mairie. *Attention temps de validation du dossier plus long que l'inscription par internet.*

A envoyer ensuite au SICTOM de la région de Morestel :

SICTOM de la région de Morestel – Inscription déchèteries
784 chemin de la déchèterie
38510 ARANDON-PASSINS

Des pièces justificatives doivent être fournis (*copie carte grise, justificatif de domicile, extrait kbis,...*).

Vous pourrez ensuite vous reconnecter à tout moment sur votre compte usagers internet, afin de consulter tous les passages effectués, modifier vos véhicules ou adresse (créer ou supprimer un véhicule,...), etc.

Modalités de passage 2019 :

Chaque compte usager aura 36 droits d'accès par an (1^{er} janvier au 31 décembre).

A chaque passage en déchèterie, un certain nombre de crédit sera déduit en fonction de votre véhicule. Pour bien comprendre dans quel catégorie votre véhicule se situe, il faut regarder sur votre carte grise : le champs J1 et F2.

Si dépassement des 36 droits d'accès : un tarif en fonction du véhicule sera facturé.

Vous avez des questions sur ce nouveau dispositif ? *Rendez-vous sur le site internet du SICTOM www.sictom-morestel.com/déchèterie*

Nombre de droits d'accès par compte/an		36
Droits d'accès consommés à chaque passage		Tarifs par passage si dépassement des droits d'accès
<small>véhicule particulier (VP : champs J1 de votre carte grise)</small>	-1	13€
<small>véhicule utilitaire (CTTE : champs J1 de votre carte grise)</small>	-2	26€
<small>< 2 tonnes**</small>	-6	78€
<small>> 2 et ≤ 2,75 tonnes**</small>	-9	117€
<small>> 2,75 et ≤ 3,5 tonnes**</small>		

** PTAC - Champs F2 de votre carte grise.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, *c'est interdit !*



Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

Brûler sa taille de haie, sa pelouse, ses feuilles mortes est une activité dangereuse pour la santé. En effet, un tas de 50 kg de végétaux brûlés à l'air libre émet autant de particules fines qu'une voiture diesel récente qui parcourt 6000 km. En outre, des composés cancérogènes se dégagent des fumées de combustion, entraînant ainsi un risque accru pour la santé des personnes exposées (source : campagne <http://delair.air-rhonealpes.fr>).



C'est de plus une activité interdite depuis plusieurs années par le règlement sanitaire départemental et l'arrêté préfectoral N°2008-11470 du 5 décembre 2008 interdisant les feux de jardin dès lors qu'un dispositif de collecte et de valorisation des végétaux existe à l'échelle communale ou intercommunale. C'est le cas pour l'ensemble des communes constituant le SICTOM de la Région de Morestel car elles bénéficient d'un réseau de huit déchèteries. Attention, une contravention de 450 € peut être appliquée en cas de non-respect de ces règlements (article 131-13 du nouveau code pénal).

Heureusement des solutions alternatives existent : le broyage, le compostage, la tonte mulching, le paillage, l'apport en déchèterie. Ces méthodes sont plus respectueuses de la qualité de l'air, sans danger pour la santé et permettent des économies en réalisant un engrais ou un paillis naturels et gratuits.

Adieu brûlage, bonjour compostage et paillage !

Pour adopter ses bonnes méthodes, le SICTOM de la région de Morestel vous propose en particulier :

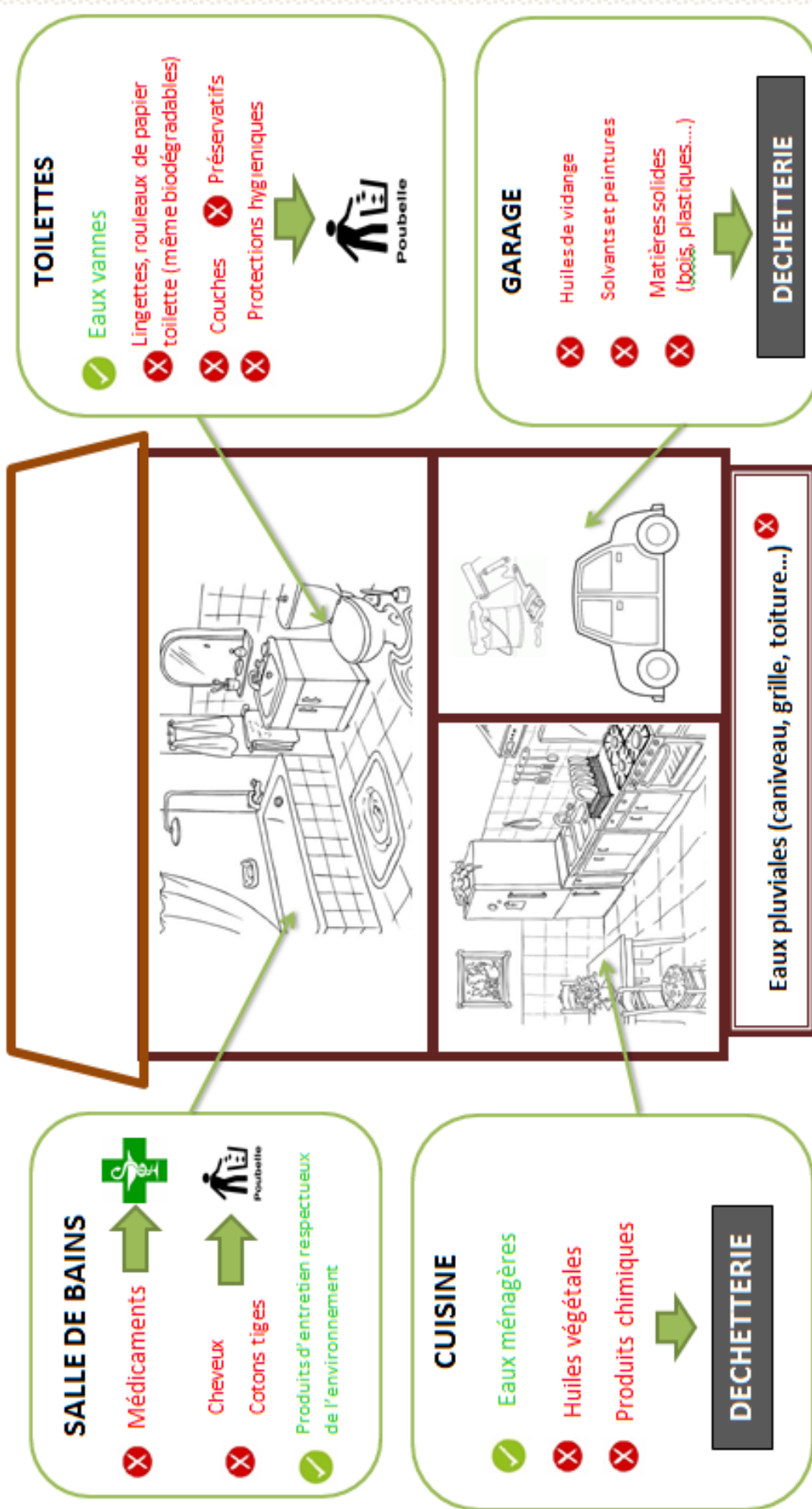
- **d'acquérir un composteur** fourni avec le guide des conseils pour bien composter ses déchets biodégradables. Ce guide est téléchargeable sur le site internet du SICTOM, rubrique « réduire ses déchets ».
- **de participer à des formations de perfectionnement sur le compostage et la gestion des gros volumes de végétaux**, animées par un expert mandaté par le conseil général de l'Isère. Les dates sont inscrites sur le site internet.
- **d'emprunter un broyeur de branchages**. La réservation se fait en ligne sur le site internet du SICTOM.
- **de bénéficier d'une aide à l'achat de broyeur** versée par le SICTOM sous conditions à voir sur www.sictom-morestel.com, rubrique « réduire ses déchets - valoriser ses végétaux »
- **de consulter le guide du conseil général** « Rentabilisez vos déchets verts » en le téléchargeant sur www.isere.fr/environnement/ (bas de page)

Plus d'informations auprès du SICTOM de la Région de Morestel au ☎04.74.80.10.14/ ✉contact@sictom-morestel.com/ www.sictom-morestel.com.



REJETS DANS LE RESEAU, J'ADOpte LES BONS GESTES !

Un système d'assainissement est conçu pour recevoir **uniquement les eaux usées**.
Tous **les autres déchets** doivent être évacués avec les ordures ménagères ou déposés dans une déchetterie.





**EN MODIFIANT NOS COMPORTEMENTS
NOUS PRESERVONS
NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOTRE SANTÉ**

L'assainissement collectif, c'est quoi ?

Les eaux usées sont collectées et transitent par des canalisations qui les évacuent vers une station d'épuration. Les polluants sont dégradés et l'eau traitée est rejetée dans le milieu naturel.

L'assainissement collectif, comment ça marche ?

Tout ce que l'on verse dans nos éviers et dans les toilettes se retrouve dans une unité de traitement (station d'épuration, lagunage, filtre à sable...) qui va dégrader la majeure partie de la pollution et rejeter une eau épurée (mais non potable) dans le milieu naturel. Les stations d'épuration gérées par le Syndicat utilisent des traitements biologiques, les bactéries et micro-organismes, présents naturellement dans les effluents, réduisent la pollution organique.

La composition des eaux usées est donc très importante pour une épuration réussie.

Bien qu'il soit appelé à tort « tout à l'égout »,
**le réseau d'assainissement
n'est pas destiné à tout recevoir.**

**Pour assurer son bon fonctionnement
chacun de nous peut agir !**



**Pas de produits chimiques,
toxiques, huiles et graisses**



DECHETTERIE

Déversés dans des éviers ou des toilettes, les produits chimiques, toxiques, ainsi que les huiles et les graisses ne seront pas éliminés et ces derniers viendront rapidement **boucher les conduits d'évacuation.**

Les stations d'épuration procèdent à des traitements biologiques. Ces traitements biologiques composés de micro-organismes vont venir détruire les matières organiques contenues dans l'eau. En présence de produit toxique, les micro-organismes meurent, **le fonctionnement de la station d'épuration est perturbé.**

Les stations d'épuration ne sont pas prévues pour traiter **les produits chimiques et toxiques qui se retrouvent ensuite dans le milieu naturel.**

Il est donc fortement recommandé de rapporter ces produits nocifs dans des déchetteries.



**Pas de lingettes
dans les toilettes**



POUBELLE

Il ne faut surtout pas jeter les lingettes au réseau d'assainissement. Elles sont un véritable fléau pour celui-ci.

Jetées dans les toilettes, les lingettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration. **En effet elles se coincent dans les grilles, bouchent les pompes et perturbent leur fonctionnement.**

Après utilisation, veillez donc à jeter les lingettes dans votre poubelle. Même si elles sont "biodégradables", elles n'ont pas le temps de se dégrader avant leur arrivée en station d'épuration. Faites de même avec les rouleaux de papier toilette dits « biodégradables ».





Le SÉDI et la LPO Isère (Ligue de protection des oiseaux) ont conclu en 2017 un partenariat en faveur de l'avifaune. Son objectif est de réduire la mortalité d'oiseaux liée aux réseaux électriques. Plusieurs actions sont en cours de réalisation : l'une d'elles vise à mieux connaître les lieux de conflits entre l'avifaune et le réseau électrique.

Pour cela, le SÉDI et la LPO vous invitent à transmettre les cas de mortalité que vous pouvez observer, dus à l'électrocution d'un oiseau ou à sa percussion avec un câble.

Rendez-vous directement sur www.faune-isere.org ou sur l'application Naturalist (sous Android) pour inscrire votre observation grâce au module spécifique « mortalité » et en indiquant bien la localisation.

Grâce à vos contributions, des zones sensibles pourront être identifiées et des actions concrètes pourront voir le jour dans ces lieux (enfouissement, équipement d'isolation sur les poteaux à risque, etc.).

Rochetoirin s'est engagé aux côtés du Syndicat des énergies de l'Isère (SEDI) pour proposer à ses habitants une borne de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables, accessible 24/24, avec ou sans abonnement. Elle est située à côté de la boulangerie.

Avec un seul badge abonné, vous pourrez accéder à l'ensemble des infrastructures déployées sur le réseau eborn, soit en Isère, Ardèche, Drôme, Haute-Savoie et Hautes-Alpes. L'accès à la borne se fait également par carte bancaire sans contact ou via un paiement en ligne sur smartphone.

En Isère, les bornes de recharge sont alimentées par de l'électricité verte, produite à partir de sources d'énergies renouvelables (retrouvez le label international EKOénergie sur les bornes !).

Consultez toutes les informations sur le réseau eborn sur le site internet www.eborn.fr et suivez les actualités sur la page facebook : Reseau.eborn.



Trouver de l'information sur le bien-vivre à domicile !

Lorsqu'on est en perte d'autonomie, fragilisé par l'âge ou la maladie, ou tout simplement désireux de prendre soin de soi, trouver des informations sur les aides et les services dont on a besoin peut s'avérer complexe...

Depuis le 15 novembre 2017, le Département de l'Isère met à disposition des usagers un **site internet isereadom.fr**, et un **Numéro Vert gratuit** d'information et d'orientation vers les services relatifs au bien-vivre à domicile : **0800 38 00 38**.

Au cœur de ce dispositif, un annuaire recense les services d'aide à domicile, Points Info Autonomie, associations, artisans... qui interviennent pour adapter le logement, livrer des repas, aider au montage de dossiers, apporter un répit à l'aidant, etc.

Les activités de prévention (ateliers et conférences sur la nutrition, le sommeil, l'activité physique adaptée...) sont quant à elles présentées sur une carte après avoir renseigné le code postal ou le nom de la commune.

Cet annuaire est enrichi régulièrement et mis à jour par les prestataires eux-mêmes qui disposent d'un compte sur le site. Les prestataires s'engagent par le biais d'une [charte déontologique](#), et les offres déposées sont vérifiées par le Département.

Les opératrices du Numéro vert s'appuient sur cet annuaire pour renseigner les usagers en recherche d'information.

Artisans, commerçants, professions libérales, associations qui intervenez à domicile auprès de personnes en perte d'autonomie, faites-vous connaître !

→ Créez votre compte professionnel sur isereadom.fr. Celui-ci vous permettra d'accéder à votre espace afin de saisir les informations liées à votre structure et à vos prestations. Vous pourrez ensuite les mettre à jour régulièrement. Ce référencement est gratuit.



NOUVEAU-GAGNEZ DU TEMPS : PRENEZ RENDEZ-VOUS !

La Direction départementale des Finances publiques de l'Isère propose un service d'accueil personnalisé sur rendez-vous.

Souple et rapide, il permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, les usagers particuliers ou professionnels sont invités à prendre rendez-vous sur le site impots.gouv.fr - rubrique « contact »

Avec ce nouveau service, les usagers seront reçus ou rappelés par téléphone, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et en étant muni des pièces utiles.



Chaque année, au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone. La prévention consiste à faire adopter les bons gestes et informer sur les règles de sécurité concernant de fonctionnement des appareils de chauffage, des cheminées et des moteurs à combustion interne.

Les conseils : pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient de :

- avant chaque hiver, faire systématiquement **vérifier et entretenir** les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié
- tous les jours, **aérer au moins dix minutes**, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air
- **respecter les consignes d'utilisation** des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu
- placer impérativement les **groupes électrogènes à l'extérieur** des bâtiments ; **ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage** : cuisinière, brasero, barbecue...



La commune ne dispose pas de fourrière animale et pour faire face notamment aux problèmes de divagation de chiens et de chats auxquelles elle se trouve régulièrement confrontée la commune a conventionné avec le groupe SACPA

Centre animalier de Renage
ZA de la Vallée - 38140 RENAGE
Tel. 04.76.91.02.40

Horaires d'ouverture au public sauf jours fériés
Lundi au vendredi : 14h00 - 17h30
Samedi : 09h00 - 12h00

Département de L'ISERE

Les demandes d'interventions seront faites uniquement par les services habilités

Modalités de prise en charge des animaux en dehors des horaires d'ouverture

Les prestations du Groupe SACPA sont assurées 24h/24 et 365 jours/365.
Un service de permanence permet la continuité du service en dehors des heures d'ouverture.

Délais légaux de garde des animaux en fourrière (art. L211 - 25 et 26 du Code Rural)

Pour les animaux identifiés (tatouage ou puce électronique) et non identifiés :
Les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. A l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, tatoué et vacciné à une Association de Protection Animale.

Rappel : la non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal ; le contrevenant est passible d'une amende de 30 000€ et de 2 ans d'emprisonnement.

Conditions dans lesquelles les animaux peuvent être remis à leur propriétaire

Conformément à la législation (art. L211-24 du Code Rural), le Groupe SACPA est autorisé à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière.
Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution.



Tarifs TTC au 1 ^{er} janvier 2019	
Forfait fourrière	93,00€ *
Identification puce électronique	70,50€
Forfait par visite vétérinaire (obligatoire) :	
Pour un animal mordeur ou griffeur	84,00€
Vaccin rage + passeport	44,00€

Si l'animal nécessite des soins particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire.
Les animaux peuvent être réacheminés chez les particuliers si ils ne sont pas en mesure de se déplacer.

(*) Au-delà du 8^{ème} jour ouvré et franc, supplément de 9,50€ TTC pour les chats et 15,50€ TTC pour les chiens par jour de présence (toute journée commencée est due).

QUE FAIT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?



... pour les jeunes

De 0 à 3 ans : le RAM

Le Relais Assistants Maternels est un lieu d'information, d'échanges, d'écoute et d'animation au service des parents (et futurs parents), des enfants et des assistant(e)s maternel(le)s.

De 3 à 17 ans : les centres de loisirs et le Service jeunesse

Proposent, hors périodes scolaires, un vaste choix d'activités.

Le service jeunesse **accompagne** aussi les jeunes dans la réalisation de leurs projets (BAFA, autofinancement de sorties...). C'est un lieu d'expression et d'échanges.

Tout au long de l'année, les jeunes bénéficient aussi de la musique à l'école, des animations culturelles, d'un réseau de 23 médiathèques...

... pour les habitants

La Communauté de communes **accueille les administrés** sur son site de La Tour-du-Pin et de Pont-de-Beauvoisin (MSAP) pour les accompagner et les aider dans toutes les démarches administratives (CAF, emploi, retraite, demande de logement ...).

... pour l'économie

La Communauté de communes **accompagne les entrepreneurs** dans leurs projets par un appui technique et/ou financier (aides aux entreprises).

... et pour vous informer

Un magazine de présentation des VDD, une revue semestrielle, un site internet, une page facebook, des publications thématiques, un projet de services...

Et prochainement, une bande dessinée pour découvrir **ce que fait la Communauté de communes.**



... pour le tourisme

Les agents de l'office de Tourisme informent, conseillent, orientent et organisent des sorties (vélo électrique, balade nature...).

Le carnet de voyage, le guide de l'hébergement, les agendas... sont disponibles dans les offices de tourisme ou sur le site : www.tourisme-valsdu-dauphine.fr

... pour l'environnement

Pour compenser les aménagements économiques, la Communauté de communes **crée et restaure des zones humides** pour protéger, maintenir et développer la faune et la flore.

C'est aussi :
2 centres nautiques réhabilités aux normes environnementales

... pour le développement durable

La Communauté de communes met les gaz pour développer un projet de **valorisation énergétique des matières organiques** du territoire. Ces matières organiques seront traitées, dans une unité de méthanisation, afin de produire une **énergie renouvelable**. Un tènement sera vendu, sur la zone du PIDA à Aoste, pour l'implantation de cette activité.

Retrouvez plus d'infos sur
www.valsdudauphine.fr

 Les Vals du Dauphiné
communauté de communes

22, rue de l'Hôtel de Ville CS 90077
38353 LA TOUR-DU-PIN CEDEX

Tél. 04 74 97 05 79
contact@valsdudauphine.fr



OSEZ Groupe est un ensemblier de 5 structures dédiées à l'emploi sur le Nord Isère ainsi que sur l'Isère Rhodanienne.

Les collectivités locales sont nos partenaires privilégiés, nous travaillons ensemble en fonction des besoins, tant en remplacement de personnel que pour renforcer les équipes sur divers postes.

Par ailleurs nous apportons des solutions de travail aux demandeurs d'emploi locaux, dans divers secteurs d'activités :

- **Particuliers** : tâches ménagères (ménage, repassage,...), Aide à la personne fragilisée (aide aux gestes de la vie quotidienne, préparation des repas, courses, aide à la toilette, aide administrative...), Garde d'enfants et de nourrissons, Entretien du jardin...
- **Entreprises** (BTP, Logistique, Transports, Tertiaire, Nettoyage, Hôtellerie/restauration...)
- **Artisans** (Menuiserie, plomberie, Maçonnerie, Peinture, Vente...)
- **Collectivités locales** (Services administratifs : secrétariat, aide au recensement, mise sous pli, distribution document, Atsem/garderie scolaire, Aide-Cuisiniers, Agents techniques : voirie, entretien espaces verts, Agents d'entretien des locaux, Agents de déchetteries / Rippeurs).
- **Associations/ Bailleurs / Foyers** (Secrétaires, Aide-Educateurs, Veilleurs de nuit, Nettoyage, Manutention...)

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information, ou consulter notre site internet : www.osez-asso.com



Les Historiales 2019 à Pressins (38480)

• Spectacle son et lumière Les Historiales



Du 17 au 20 et du 23 au 27 Juillet 2019 à 22h00 -Années Folles et Folles Années

Une enquête policière entre 1926 et 1936, un spectacle tout en gaieté, un spectacle qui vous entraînera du Paris-plaisir au Paris des travailleurs où tous les espoirs et tous les rêves sont permis. Une centaine d'acteurs sur une scène de 1000 m², 150 costumes, 1h40 de grand spectacle, 7000 spectateurs ... **Un spectacle grandiose à ne pas manquer !** Le spectacle Son et Lumière des Historiales est l'un des plus grands spectacles historiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il est un rendez-vous incontournable ! **Pour les 30 ans des Historiales, nous vous réservons de nombreuses surprises. Ouverture de la billetterie le 3 juin 2019.**



• Balade fabLuleuse

Du 22 au 25 août 2019 + nocturnes vendredi et samedi

Balade fabLuleuse autour de la Fontaine

Une balade sur les chemins ombragés de la forêt de Pressins à la rencontre des fables de La Fontaine. Une découverte ludique, quelques défis sportifs, une enquête à résoudre ... Pour toute la famille.



• Halloween, évènement Pré en Bulles

Fin octobre 2019 Osez-vous jouer avec vos peurs à la fête foraine de Pressanglant ?

Informations : www.leshistoriales.fr; 04.76.32.81.13 ; leshistoriales@gmail.com

CALENDRIER DES FETES 2019

JANVIER	Dimanche 6	Matinée diots	Conscrits
	Samedi 12	Vœux du Maire - 18h30	Municipalité
	Samedi 19	Animation "Lire les étoiles"	Bibliothèque Municipale
	Dimanche 27	Matinée diots	G'nilles Club
FEVRIER	Dimanche 3	Après-midi bugnes	FNACA
	Dimanche 10	Vente de tripes à emporter	FARE
	Samedi 23	Ninières	G'nilles Club
MARS	Samedi 9	Loto	Sou des écoles
	Samedi 16	Soirée humoristique	FARE
	Mardi 19	Cérémonie	FNACA
	Dimanche 24	Repas des agriculteurs	ACCA (chasse)
	Samedi 30	Soirée	Olympic Rochetoirinois
	Sam 30-Dim 31	Vente de brioches	Conscrits
AVRIL	Vend 5-Sam 6-Dim 7	Vogue	Conscrits
	Samedi 13	Soirée festive	CCAS
	Samedi 20	Finale coinchés	G'nilles Club
	Samedi 27	Soirée concert	Comité Municipal des Fêtes
MAI	Vendredi 3	Boum costumée	Sou des écoles
	Mercredi 8	Cérémonie - défilé	FNACA
	Dimanche 12	Vente de paëlla à emporter	La Bonne Excuse
	Vendredi 17	Vente de pizzas	Sou des écoles
	Vendredi 24	Soirée du Souvenir	Olympic Rochetoirinois
	Vendredi 31	Don du sang	Amicale du don de sang
JUIN	Vendredi 14	Marché des producteurs	CCAS
	Samedi 22	Kermesse	Ecole
	Dimanche 30	Vide greniers	FARE
JUILLET	Vendredi 5	Assemblée générale	FARE
	Samedi 6	Jeux inter villages	St Jean de Soudain
	Dimanche 14	Fête du 14 juillet	Comité Municipal des Fêtes
	Samedi 20	Concours de pétanque	Conscrits
	Samedi 27	Bal	Conscrits
SEPTEMBRE	Samedi 14	Soirée théâtre	Foulée Rochetoirinoise
	Dimanche 15	Randonnée	Foulée Rochetoirinoise
OCTOBRE	Vendredi 11	Assemblée générale	Foulée Rochetoirinoise
	Samedi 12	Soirée Ch'tis	Comité Municipal des Fêtes
	Mardi 15	Don du sang	Amicale du don de sang
	Vendredi 18	Soirée Halloween	Sou des écoles
	Dimanche 20	Repas des Aînés	CCAS
	Vendredi 25	Soirée châtaignes	Comité Municipal des Fêtes
NOVEMBRE	Dimanche 3	Vide greniers jouets-puériculture	FARE
	Dimanche 10	Matinée boudins	ACCA (Chasse)
	Lundi 11	Cérémonie	FNACA
	Samedi 23	Repas des classes en 9	Comité Municipal des Fêtes
	Dimanche 24	Matinée diots-andouilles	FNACA
	Samedi 30	Tournoi de tarot	La Bonne Excuse
DECEMBRE	Dimanche 8	Marché de Noël	CCAS
	Mardi 31	Soirée du réveillon	FARE

